



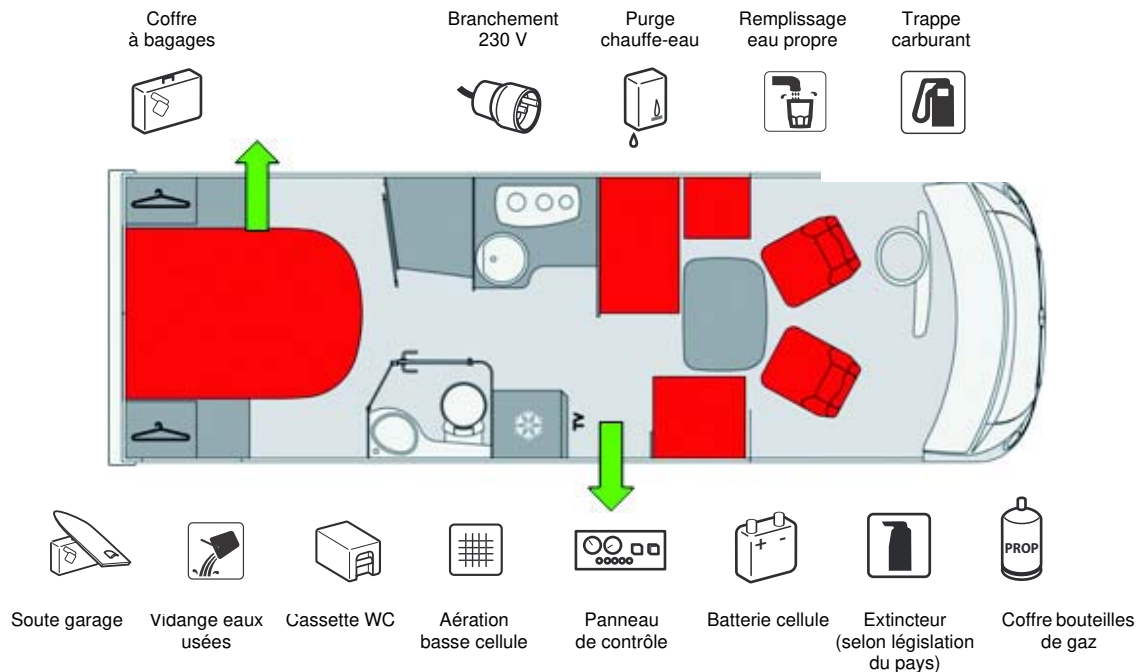
HABITEZ LA PLANÈTE

PiLOTE
MANUEL UTILISATEUR

Pacific
Galaxy

Composition-type d'un camping car

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre camping-car.



Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe Pilote, ne sont pas contractuelles. Pilote se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

1 - Bienvenue

1.1	Bienvenue à bord !	4
1.2	Comment utiliser ce manuel ?	4
1.3	Cadre légal	6
1.3.1	Réglementation	6
1.3.2	Garantie	6
1.4	Savoir-vivre du camping-cariste	7
1.4.1	Principes généraux	7
1.4.2	Stationnement	8
1.4.3	Déchets	8
1.4.4	Organismes de référence	9

2 - Découvrez votre camping-car

2.1	Le porteur	10
2.1.1	Le châssis	10
2.1.2	Les roues	10
2.1.3	Les accessoires	10
2.2	La cellule	11
2.2.1	Trappes, ouvertures et vannes	11
2.2.2	Coffres et soutes	12
2.2.3	Aménagement intérieur	12
2.3	Schémas de principe des fluides	13
2.3.1	Eau	13
2.3.2	Électricité	15
2.3.3	Gaz	21
2.3.4	Aération, chauffage	22
2.4	Sécurité	23
2.4.1	Incendie	23
2.4.2	Gaz	24
2.4.3	Électricité	24
2.4.4	Issues de secours	24

3 - Préparation du voyage

3.1	Remise en service après immobilisation	29
3.1.1	Eau propre	29
3.1.2	Réfrigérateur	29
3.2	Plein et niveaux	29
3.2.1	Carburant	29
3.2.2	Pression des pneus	30
3.2.3	Eau propre	30
3.2.4	Gaz	31
3.2.5	Batterie	31
3.3	Équipements pratiques et de secours	31
3.3.1	Ampoules	32
3.4	Chargement	35
3.4.1	Prescriptions techniques	35
3.4.2	Calcul des masses	36
3.4.3	Stockage des bagages	36
3.4.4	Remorque	37
3.4.5	Réglage du lit garage en hauteur	39

4 - Déplacement

4.1	Sécurisation avant le départ	41
4.2	Réglages	41
4.3	Conduite	42
4.4	Places assises autorisées	42

5 - Arrêts et stationnement

5.1	Choix de l'emplacement	45
5.2	Sécurisation à l'arrêt	45
5.3	Alimentations	45
5.3.1	Mise en service de l'eau	45
5.3.2	Mise en service du gaz	46
5.3.3	Électricité 230 V	46

5.4 Vidange.....	47
5.4.1 Eaux usées	47
5.4.2 WC	47
5.5 Isolation.....	47
5.6 Verrouillage.....	47

6 - Utilisation des équipements

6.1 Ouvrants.....	48
6.1.1 Fenêtres	48
6.1.2 Toit ouvrant	51
6.2 Cuisine.....	55
6.2.1 Évier	55
6.2.2 Hotte (option)	55
6.2.3 Appareils fonctionnant au gaz.....	55
6.3 Table	61
6.3.1 Table avec pied pliant	61
6.3.2 Table à rallonge latérale avec pied pliant.....	62
6.3.3 Table à rallonge pivotante avec pied pliant ou es- camotable.....	63
6.3.4 Table centrale	64
6.3.5 Table à rallonge pliante.....	65
6.3.6 Table à rallonge escamotable	66
6.4 Télévision	67
6.5 Autoradio et Autoradio lecteur DVD et GPS	67
6.6 Caméra de recul.....	68
6.7 Cabinet de toilette.....	69
6.7.1 Douche et lavabo	69
6.7.2 WC	69
6.8 Couchage	69
6.8.1 La capucine.....	70
6.8.2 Le couchage d'nette.....	70
6.8.3 Le couchage en pavillon	78

7 - Entretien et hivernage

7.1 Installation gaz.....	84
7.2 Entretien de l'intérieur	84
7.2.1 Cabine.....	84
7.2.2 Mobilier	84
7.2.3 Coussins, matelas, rideaux.....	84
7.2.4 Entretien des baies	84
7.2.5 Équipements sanitaires.....	85
7.2.6 Appareils de cuisson.....	85
7.2.7 Réfrigérateur.....	85
7.2.8 Chauffe-eau	85
7.2.9 Panneau de contrôle.....	85
7.3 Nettoyage de l'extérieur.....	86
7.3.1 Lavage de la carrosserie.....	86
7.3.2 Goudron	87
7.3.3 Petites rayures	87
7.4 Hivernage ou arrêt prolongé	87
7.4.1 Batteries	87
7.4.2 Eau.....	89
7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur	90
7.4.4 Dispositif d'aération.....	90
7.4.5 Coussins, matelas, rideaux.....	91
7.4.6 Réparations.....	91

1 - Bienvenue

1.1 Bienvenue à bord !

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Pilote.

Il est très important de lire attentivement ce manuel d'utilisation, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffe-eau, chauffage, four, etc.

Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, le réseau Pilote est à votre disposition, ainsi que le Service Relation Client Pilote (voir coordonnées chapitre 7).

La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites. Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part.

Bon voyage avec votre camping-car Pilote.

1.2 Comment utiliser ce manuel ?

Toujours emporter le manuel de l'utilisateur dans le camping-car, et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement. Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes associés à ces remarques :



Le contenu de ce manuel est susceptible d'évoluer. Vous trouverez la dernière mise à jour sur notre site Internet.



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservez l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période froide

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.

1.3 Cadre légal

1.3.1 Réglementation

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation.

Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un camping-car.

A la fois véhicule et mode d'hébergement, le camping-car est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays) :

- code de la route pour la conduite automobile
- code général des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé

1.3.2 Garantie

- La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la date de livraison et de mise en mains. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.
- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.
- La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.
- Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le camping-car que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.
- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties Constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représen-

The image shows a warranty certificate from PILOTE. The top section is titled 'CERTIFICAT DE GARANTIE CONSTRUCTEUR'. Below this, there is a section for 'CONDITIONS DE GARANTIE' which states that the warranty is for 24 months from the date of delivery and handover. It also mentions that the warranty covers the chassis and the body. The bottom section is titled 'RECOMMANDATIONS' and contains a large 'S' logo. The document is signed by the concessionaire.

Certificat de garantie

tant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire Pilote.

- Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation
- Le réglage du parallélisme n'a pas été effectué à 1 500 km
- Le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine
- Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route
- Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente
- Usure naturelle
- Le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable
- Le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles

1.4 Savoir-vivre du camping-cariste



1.4.1 Principes généraux

La discrétion est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage.

Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes.

L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.



1.4.2 Stationnement

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence pas constituer une gêne à la circulation

De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures



1.4.3 Déchets

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- la vidange d'eaux « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

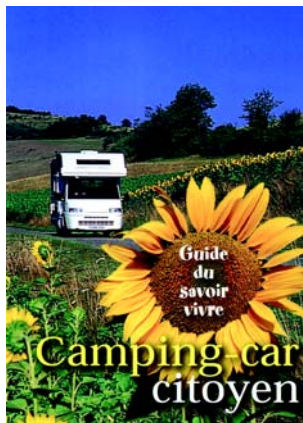
Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées. Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion.

On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions.

L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Le CLC engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par cet organisme.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

1.4.4 Organismes de référence

Vous pouvez vous procurer le « Guide du savoir-vivre - Camping-car citoyen » au CLC (Comité de liaison du camping-car) sur Internet. Vous pouvez aussi vous rapprocher du Syndicat des véhicules de loisirs.



www.accueil-camping-car.com

www.syndicat-vehicules-loisirs.com



Le **CLC** est constitué de trois organismes :

- Syndicat des constructeurs de camping-cars (SICVERL)
- Syndicat des distributeurs de camping-cars (DICA)
- Fédération des clubs d'utilisateurs de camping-cars (FACCC)

2 - Découvrez votre camping-car

2.1 Le porteur

2.1.1 Le châssis

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.

Le réglage du parallélisme est effectué en usine par le constructeur du châssis. Il doit impérativement être contrôlé à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

La frappe à froid du châssis se situe sur le passage de roue avant droit. Suivant le type de véhicule, elle est visible par la porte droite au niveau de la marche ou par une fenêtre située dans le coffre avant droit.

2.1.2 Les roues

Pour la pression de gonflage, voir le chapitre 3.

En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation rapide qui se situe dans un des coffres.

2.1.3 Les accessoires

Porte-moto et attelages de remorque doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.

Pilote propose des rallonges et attelages homologués en option sur certains modèles (consultez votre concessionnaire).



Frappe à froid via porte



Frappe à froid via fenêtre
dans coffre à gaz
avant droit.



Kit de réparation rapide



Le réglage du parallélisme doit être contrôlé impérativement à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement con-seillé à 20 000 km.



Les accessoires entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et modifient la tenue de route. Le conducteur doit adapter sa conduite, voire réduire sa vitesse dans certains pays.



Porte-moto

Dans certains cas, la pose d'un renfort de suspension arrière homologué est conseillé (consultez votre concessionnaire).

2.2 La cellule

2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes

(Voir schéma de principe en première page)

Votre camping-car dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur :

Des ouvrants

- Porte(s) d'accès à la cabine
- Porte d'entrée de la cellule habitable
- Fenêtre(s) latérale(s)
- Toit ouvrant
- Lanterneaux (translucides)
- Portillons d'accès aux soutes de rangement
- Portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange

Des trappes

- Carburant
- Remplissage d'eau propre

Des vannes d'évacuation

- Vidange du réservoir d'eau propre
- Vidange du chauffe-eau
- Évacuation des eaux usées



En aucun cas, Pilote ne peut être tenu responsable du montage d'un attelage ou d'un porte-moto non agréé par ses services techniques.



Soute-garage

Des dispositifs d'aération

- Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage... selon modèle)
- Dispositifs intégrés dans les lanterneaux

2.2.2 Coffres et soutes

Plusieurs coffres à bagages sont répartis à l'intérieur et à l'extérieur de votre camping-car.

2.2.3 Aménagement intérieur

Votre camping-car est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrés.

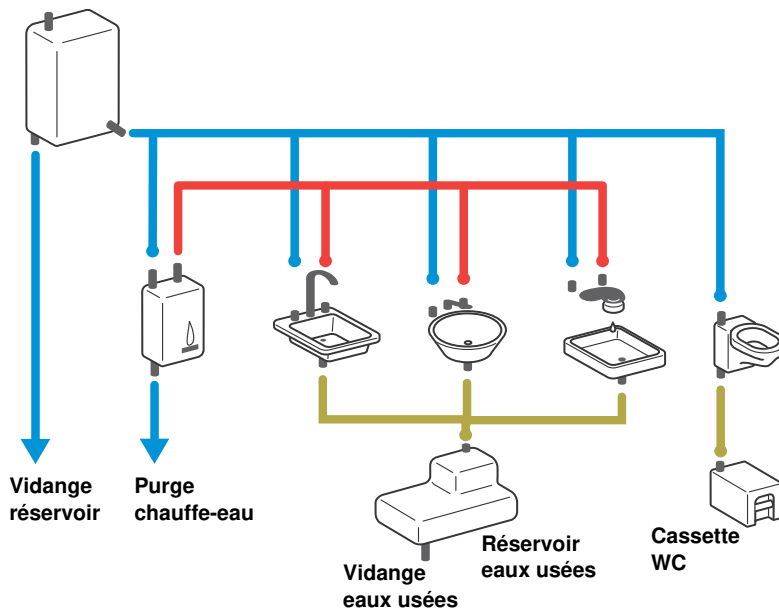
- Conduite : sièges équipés de ceintures de sécurité
- Repas : table, sièges, évier, appareils de cuisson, réfrigérateur
- Toilette : lavabo, douche, WC
- Séjour : logement TV, rangements

2.3 Schémas de principe des fluides

2.3.1 Eau

Schéma d'alimentation

Réservoir eau propre





Eau propre

Le remplissage se fait par une trappe d'orifice de remplissage muni d'un bouchon fermant à clef, repérable par un pictogramme.

Le réservoir est situé dans un coffre de banquette ou dans le double plancher.

Eaux usées

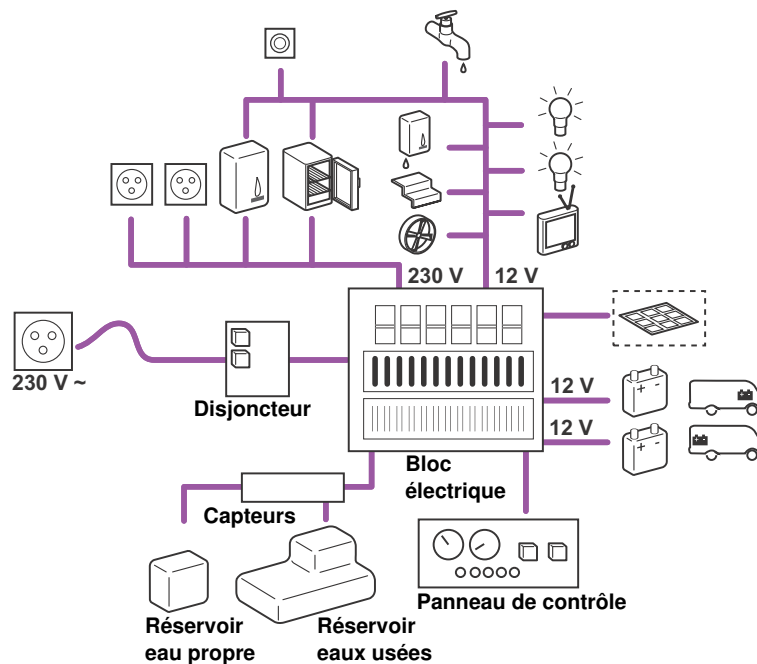
Les eaux usées sont recueillies dans un réservoir situé sous le véhicule. La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située derrière la jupe de bas de caisse.



Exemple de vanne d'évacuation des eaux usées

2.3.2 Électricité

Schéma d'alimentation



L'alimentation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.



Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés.



Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie.



Prise d'alimentation 230 V

Alimentation 230 V

Le branchement sur une alimentation secteur permet :

- le rechargement de la batterie cellule
- l'utilisation d'une prise secteur dans la cuisine
- le fonctionnement du réfrigérateur en 230 V
- le fonctionnement du chauffage si votre véhicule est équipé d'un chauffage fonctionnant en 230V

Alimentation 12 V

L'alimentation 12 V du camping-car provient de deux batteries : la batterie *moteur* et la batterie *cellule*.

La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile.

La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitable. Elle est placée dans un coffre ou dans une soute (suivant modèle). Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consultez votre concessionnaire.

Les deux batteries sont séparées par un coupe-circuit électronique qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique (alimentation 230 V).

Le chargeur du bloc électrique apporte une charge d'appoint à la batterie moteur afin de compenser les faibles consommations dues au fonctionnement d'un autoradio par exemple. En aucun cas, cette opération ne peut recharger complètement une batterie vidée.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché sur le connecteur 4 du bloc électrique (option). Il est important de bien suivre les instructions de montage fournies par le constructeur du panneau solaire.



Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.



Batterie cellule



Bloc électrique



Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques.

Un câble en attente est disponible entre le panneau de contrôle (au-dessus de la porte cellule) et le bloc électrique.

Groupe électrogène

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, respecter l'ordre des étapes :

- Démarrer en premier le groupe électrogène
- Brancher le câble 230 V sur le camping-car



Bloc électrique

Les éléments du circuit

Bloc électrique

Le bloc électrique comprend un chargeur, un transformateur (distribution 12 V complète) et des fusibles (protection des circuits). Il est situé sous la banquette avant droite, dans la soute ou dans la penderie (suivant modèle).

Disjoncteur

Le disjoncteur est placé à côté du bloc électrique.

Capteurs

Les capteurs mesurent le niveau des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées.



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).



Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible correspondant du bloc électrique.



Porte fusibles et module fusible relais

Fusibles - Bloc électrique

Désignation	Fonction	Localisation	Amp	Couleur
F1	Batterie cellule	Porte-fusible près de la batterie cellule	50 A	Rouge
F2	Batterie moteur	Porte-fusible près du bloc électrique	50 A	Rouge
F3	12 V réfrigérateur	Sur module fusible relais	20 A	Jaune
F4	Détection batterie cellule	Sur module fusible relais	2 A	Bleu
RL	Relais marchepied (suivant modèle)	Sur module fusible relais		
Chauffage	Combiné chauffage/ chauffe-eau	Bloc électrique	10 A	Rouge
Lumière 1	Éclairage intérieur côté droit	Bloc électrique	15 A	Bleu
Lumière 2	Éclairage intérieur côté gauche / Hotte*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 1	Four*	Bloc électrique	10 A	Rouge
Lampe extérieure	Lampe auvent	Bloc électrique	5 A	Orange
Lit électrique	Lit électrique	Bloc électrique	20 A	Jaune
Marchepied	Marchepied*	Bloc électrique	20 A	Jaune
Auxiliaire 3	Aucune fonction	—	—	—
* suivant options et modèles				

Désignation	Fonction	Localisation	Amp	Couleur
Auxiliaire 4	Prise USB cuisine/salon *	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 5	Aucune fonction	—	—	—
Auxiliaire 6	Aucune fonction	—	—	—
Télévision/Ant. SAT	Prise 12 V TV	Porte fusible près de la batterie cellule	10 A	Rouge
Pompe	WC / Pompe	Bloc électrique	7,5 A	Marron
Autoradio	Puissance autoradio*	Bloc électrique	15 A	Bleu
Auxiliaire 2	Signal autoradio*	Bloc électrique	10 A	Rouge
		Boîtier fusible Fiat F49	20 A	Jaune
	Panneau de commande réfrigérateur	Polyswitch à réarmement auto dans le bloc électrique	2,5 A	
	Prise 230 V	Disjoncteur	16 A	
	Lève-vitre électrique et rétroviseurs électriques	Boîtier fusible Fiat (voir notice constructeur)		
* suivant options et modèles				



Panneau de contrôle



**Panneau de contrôle
Essentiel**



**Panneau de contrôle
Sensation et Emotion**

Le panneau de contrôle

Le panneau de contrôle permet de commander les fonctions électriques de la partie habitable du camping-car et d'afficher les niveaux des batteries et des réservoirs d'eau. Il est placé au-dessus de la porte d'entrée de la cellule. Pour le fonctionnement du panneau de contrôle, voir la notice du fabricant. Pour le fonctionnement du panneau de contrôle, voir la notice du fabricant.

Réserves techniques

L'installation électrique du camping-car doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites.

Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau du panneau de contrôle. Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage du fabricant.

Tension de service

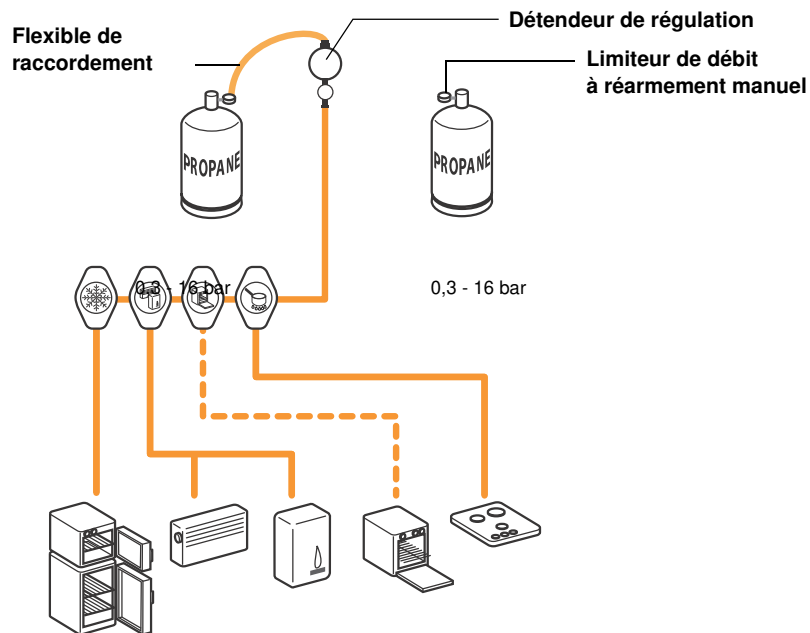
La tension nominale est de 12 V. L'alimentation par bloc électrique autorise des tensions variant de 10 à 14,5 V.



Les travaux de raccordement doivent être effectués uniquement hors tension.

2.3.3 Gaz

Schéma d'alimentation



Le détendeur gaz peut-être équipé d'un inverseur automatique suivant les modèles.



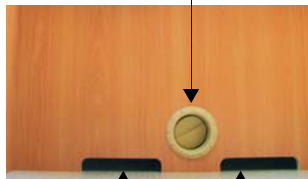
Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.



On peut stocker deux bouteilles dans le coffre à gaz



Aération haute



Aération basse

Installation

Votre camping-car est équipé d'un coffre qui peut contenir deux bouteilles avec une seule bouteille raccordée au réseau.

Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur prévu à cet effet. L'installation fonctionne au propane exclusivement, dans tous les pays.

La pression d'utilisation est de 30 mbar.

Pour tous branchements d'éléments supplémentaires sur votre installation, consultez votre concessionnaire (cf. notice livrée avec le camping-car).

- Ne pas modifier le type du détendeur
- Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
- Changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) avant la date limite indiquée dessus pour un modèle homologué, identique à celui d'origine.

Les bouteilles doivent être fermement attachées avec les sangles prévues dans le coffre.

Système gaz permettant le chauffage en roulant

Le détendeur dispose d'un détecteur de choc intégré. En cas d'accident, avec une forte décélération, un système de protection mécanique coupe l'arrivée du gaz.

Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage gaz en roulant.

Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.

2.3.4 Aération, chauffage

La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

- L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles ou dans le plancher.



Le fonctionnement d'une bouteille de gaz «Twiny» peut être perturbé par temps froid lors d'une consommation de gaz importante (chauffage). Utiliser de préférence une bouteille de 13 kg, et la «Twiny» en réserve.



Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver. Attention à les maintenir propres et sans poussière.

- L'aération haute est assurée par les fenêtres de toit qui disposent d'une aération permanente.

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.

2.4 Sécurité

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz.

L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.

2.4.1 Incendie

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation.

Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

Consulter les dispositions locales de prévention des incendies.

Ne pas conserver de bombes aérosol dans le camping-car ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50°C, température souvent atteinte en été.

Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le camping-car. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie.

Vous trouverez les schémas de ou des issue(s) de secours de votre camping-car dans le paragraphe "Issues de secours", page 1.



Attention au risque de pincement lors de l'utilisation des lève-vitres électriques.



Fermer les bouteilles de gaz



Aérer en ouvrant toutes les ouvertures



2.4.2 Gaz

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz. Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

2.4.3 Électricité

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Le liquide contenu dans la batterie cellule, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.

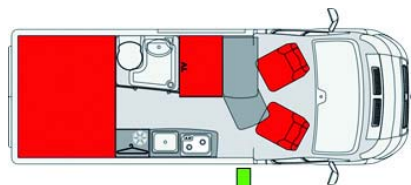
La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Éviter d'approcher impérativement de la batterie, des flammes ou des cigarettes allumées. Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.

2.4.4 Issues de secours

Les schémas ci dessous vous indiquent les issues de secours prévues dans votre camping-car suivant la réglementation en vigueur.



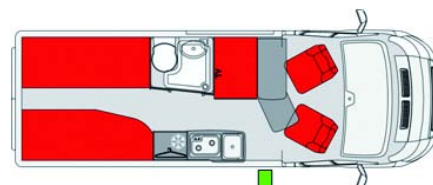
Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales.



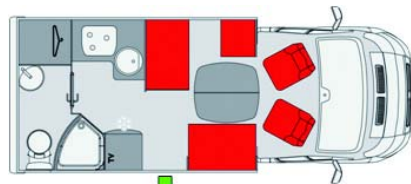
V600G



V600P



V630J



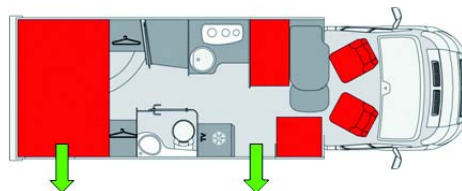
P606L



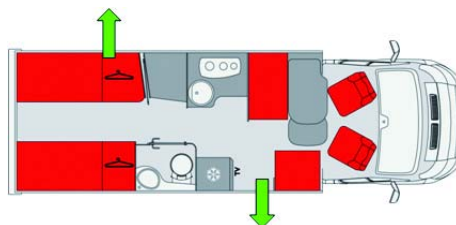
P696S



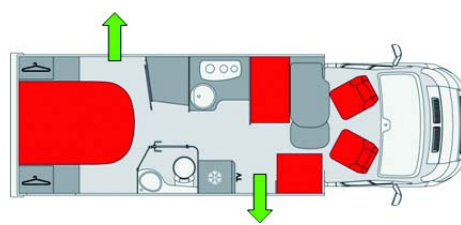
P716P



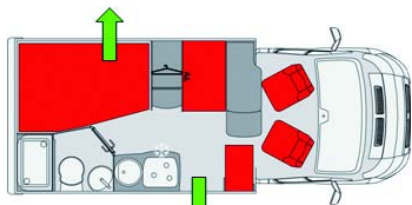
P746G



P746GJ



P746C



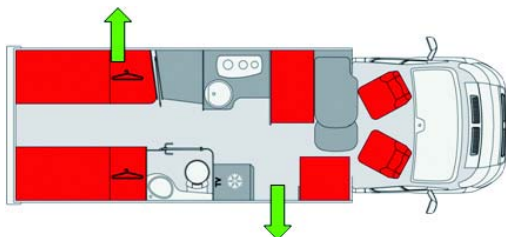
P600P



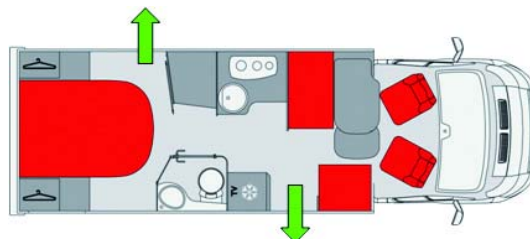
P700C



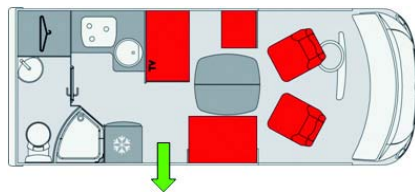
P710P



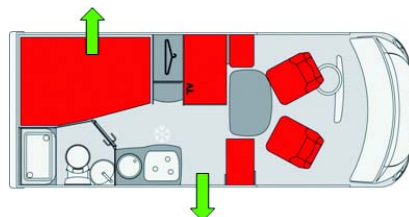
P740GJ



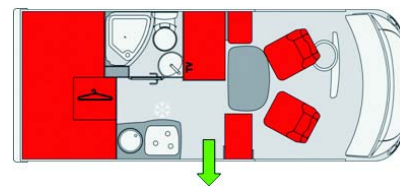
P740C



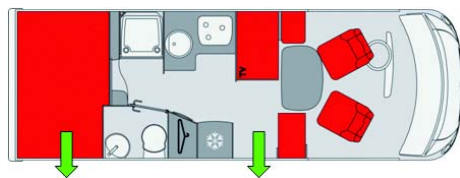
G600L



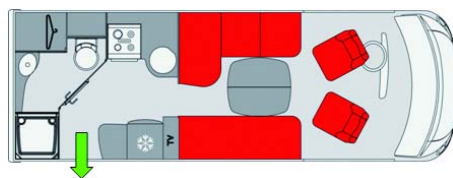
G600P



G600G



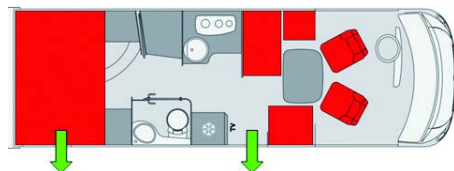
G690G



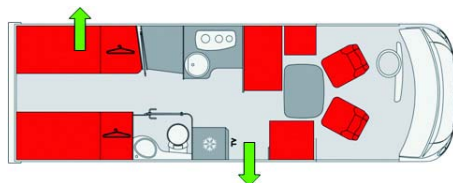
G690L



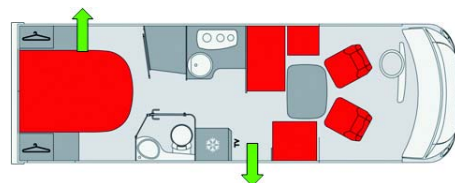
G700C



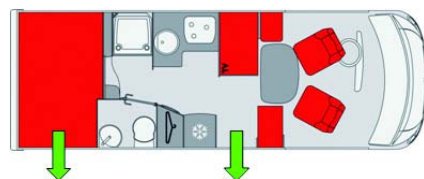
G740G



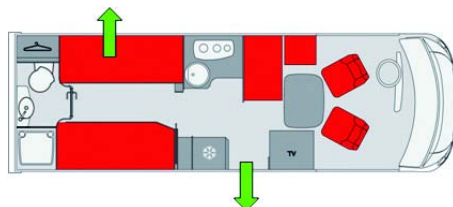
G740GJ



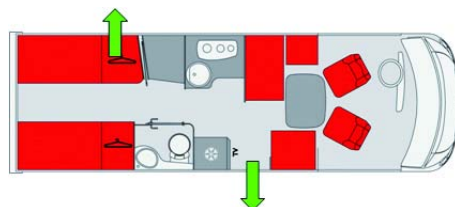
G740C



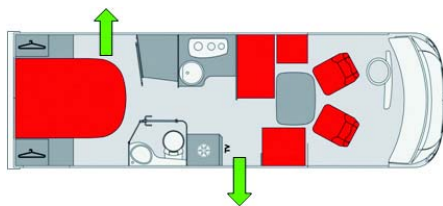
G741G



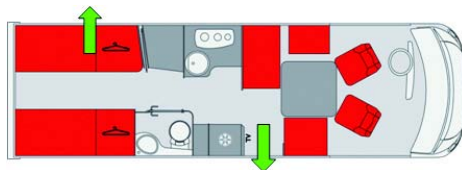
G741J



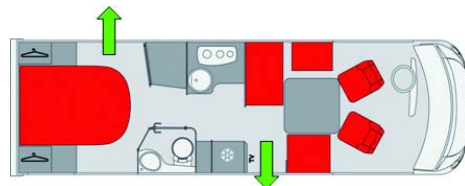
G741GJ



G741C



G781GJ



G781C

3 - Préparation du voyage

3.1 Remise en service après immobilisation

3.1.1 Eau propre

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

3.1.2 Réfrigérateur

En cas de fonctionnement au gaz, retirer impérativement les caches extérieurs des aérateurs haut et bas.

Les caches ne doivent être utilisés qu'en cas de grand froid afin de protéger l'habitacle ; dans ce cas, aucun appareil à gaz ne doit fonctionner.

3.2 Plein et niveaux

3.2.1 Carburant

Le réservoir de carburant est accessible par une trappe fermant à clef et repéré par un pictogramme. Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques.

Avant de faire le plein, éteindre les appareils à gaz et fermer les robinets des bouteilles de gaz.



Aérateur de réfrigérateur sans son cache



Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant, y compris le chauffage pour lequel l'utilisation en route est néanmoins possible.

3.2.2 Pression des pneus

Pour rouler en toute sécurité, vérifier la pression des pneus tous les 15 jours et avant tout long trajet.

Contrôler la pression à froid. Ne diminuer en aucun cas la pression des pneus lorsque ceux-ci sont chauds, sinon la pression serait trop basse une fois les pneus froids. Vous devez adapter la pression des pneus à la charge du véhicule.

Pression de gonflage à froid préconisée par les fabricants

Pneumatiques	Pression avant	Pression arrière
	bars	bars
FIAT		
• Pneumatiques avec valve métallique (type Michelin Camping)		
215/70 R15 CP	5,0	5,5
225/75 R16 CP	5,5	5,5



Affichage de la pression des pneus



3.2.3 Eau propre

Vous pouvez vous approvisionner dans les stations service lorsque vous faites le plein de carburant.

Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes : les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées.

Le remplissage se fait par une trappe d'orifice de remplissage muni d'un bouchon fermant à clef repéré par un pictogramme.



Le sous-gonflage des pneumatiques réduit leur durée de vie et compromet votre sécurité : risque d'explosion, augmentation de la distance de freinage, perte d'adhérence.

3.2.4 Gaz

Mise en marche et arrêt de l'installation

Pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation du gaz, voir la notice du constructeur.

Remplacement de la bouteille vide

Pour le remplacement de la bouteille vide, voir la notice du constructeur.

Les bouteilles doivent être sanglées fermement avant de refermer le coffre.

Suivant les pays, les raccords des bouteilles de gaz sont différents. Avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille est bien compatible avec votre lyre.

3.2.5 Batterie

Avant de partir en voyage, et notamment après une longue période de non-utilisation, vérifier la charge des deux batteries.

Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures après avoir vérifié que le fusible F1 de protection batterie cellule est bien en place.

Une batterie totalement déchargée perd en efficacité (décharge plus rapide).

3.3 Équipements pratiques et de secours

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation (attention, la législation diffère selon le pays ; se renseigner au cas par cas).

Se munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230 V.



**Restes de gaz :
défense de fumer, pas
de flammes nues.**



**Aucun objet métallique
ne doit être en contact
avec la batterie. Le
logement batterie doit
toujours être fermé et
ne contenir aucun
objet autre que la bat-
terie.**



Prévoir les outils contre
la neige (pelle, balai...)
pour nettoyer le marche-
pied, le toit, les fenêtres,
et dégager les abords du
véhicule.



3.3.1 Ampoules

Feux avant Intégraux

Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feu de croisement	H7	12 V / 55 W	
Feu de route	H7	12 V / 55 W	
Feu de position	R5W	12 V / 5 W	
Feu de direction avant	PY21W	12 V / 21 W	
Feu anti-brouillard / diurne	H15	12 V 55 / 15 W	

Feux arrière Intégraux / Profilés / Capucines

uniquement pour les finitions *Essentiel*

Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feu anti-brouillard	P21W	BA15s	
Feu de direction arrière	P21W	BA15s	
Feu stop / Feu de position	P21/5W	BAY15d	
Feu arrière	P21W	BA15s	

Les autres finitions *Sensation* et *Emotion* sont équipés de feux à led.

Feux de gabarit haut

Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feu de gabarit haut	C5W	12 V / 5 W	

Répétiteur clignotant avant Intégraux

Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feu direction aile face avant	W5W	12 V / 5 W	

Feux avant Capucines / Profilés / Fourgons

Voir manuel Fiat.

3.4 Chargement

3.4.1 Prescriptions techniques

Votre camping-car a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

- la masse maximale admissible (véhicule seul)
- la masse maximale tractable (pour la remorque)
- la masse maximale de l'ensemble (véhicule + remorque)
- les masses maximales admissibles sur chacun des essieux
- la masse en ordre de marche (voir "Nota", page 38)

Ces données figurent sur votre certificat de conformité. Certaines d'entre elles figurent aussi sur la carte grise :

- Case F1 : masse maxi admissible
- Case F3 : masse maxi de l'ensemble
- Case G : masse en ordre de marche.

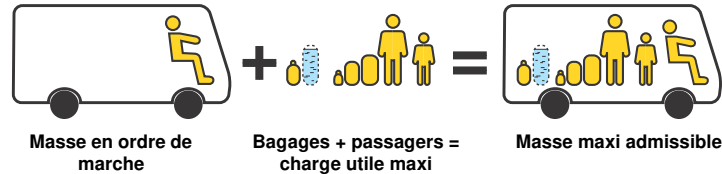


La plaque d'identification (située dans le compartiment moteur) indique :

- la masse maxi admissible du véhicule
- la masse maxi de l'ensemble
- la masse maxi admissible sur chacun des essieux (1, 2 ou 3)

3.4.2 Calcul des masses

Calculer votre chargement en tenant compte des passagers, des bagages et des pleins de carburant, d'eau propre et de gaz. Il doit être réparti au mieux dans les différentes zones de rangement de votre véhicule.



Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230 V + groupe électrogène, porte-moto, etc.) est susceptible d'affecter votre chargement.

Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars, et notamment la tenue de route.

3.4.3 Stockage des bagages

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, les vêtements et les objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et les coffres extérieurs.



Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.

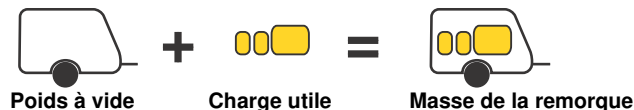
Répartition des charges



Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, le centre de gravité du chargement doit être le plus bas possible. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que roulis, tangage...

Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher du camping-car et réparties au mieux pour ne pas dépasser les masses maxi autorisées. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers.

3.4.4 Remorque



La masse de votre remorque doit rester inférieure ou égale à :

- la masse maxi tractable de votre camping-car (voir "Prescriptions techniques", page 35)
- la masse maxi autorisée pour votre attelage.

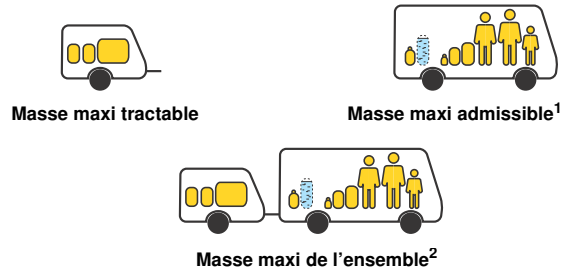
Cette dernière est calculée à partir de la valeur D (en kN) indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante :

$$MR = (D \times T) \div [(9,8 \times T) - D]$$

dans laquelle T = masse maxi admissible de votre véhicule (en tonnes)

Exemple, si T = 3,5 t. et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.

Pour résumer, attention à ne pas dépasser les masses maxi autorisées :



Nota

Les places *carte grise* et les masses en ordre de marche sont calculés au plus juste selon la réglementation européenne. Ils ne tiennent compte que des implantations de base et des équipements de série avec une tolérance de $\pm 5\%$. Les masses en ordre de marche incluent les réservoirs d'eau propre à 15 % et de gazole pleins à 90 % plus une bouteille de gaz remplie à 90 % et le poids du chauffeur fixé forfaitairement à 75 kg.

Contactez votre concessionnaire en cas de pose d'accessoires qui peuvent modifier ces données.

Ce pourcentage de 5 % a été retenu par la réglementation européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du camping-car, liée aux aléas de

1. Ancienne appellation française : PTAC

2. Ancienne appellation française : PTR

fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc. Pour couvrir ces aléas de fabrication, Pilote s'engage à livrer un camping-car dont le poids à vide réel se situe à l'intérieur de la tolérance de 5 % par rapport à la masse en ordre de marche indiqué et retenu lors des formalités d'homologation.

Contactez votre concessionnaire pour toutes informations complémentaires.

3.4.5 Réglage du lit garage en hauteur

(En option sur certains modèles)

Le réglage en hauteur du lit au-dessus de la soute garage permet d'augmenter rapidement la hauteur de la soute de 1 m à 1,2 m.

Le réglage de la hauteur du lit doit se faire impérativement à deux personnes (une personne se place de chaque côté de la soute).



**Goupille
de blocage
du lit**



**Sangle pour des-
cendre le lit**

Pour régler la hauteur du lit :

- s'assurer qu'il n'y a aucun objet sur le lit
- ouvrir les portillons de chaque côté de la soute
- retirer simultanément les quatre goupilles (chaque personne retire deux goupilles)

Pour monter le lit :

- pousser légèrement le lit vers le haut au niveau des quatre sangles situées sous le lit, et ce simultanément, jusqu'à l'obtention de la position souhaitée
- remettre les goupilles pour bloquer le lit

Pour descendre le lit :

- tirer simultanément sur les quatre sangles jusqu'à l'obtention de la position souhaitée
- remettre les goupilles pour bloquer le lit

4 - Déplacement

4.1 Sécurisation avant le départ

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore...).

Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes sont fermés
- Verrouiller la porte du réfrigérateur
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette
- Fermer les fenêtres latérales
- Fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Verrouiller les placards
- Fermer tous les tiroirs
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine
- Vérifier que toutes les fonctions du panneau de contrôle sont éteintes
- Rentrer le marchepied (fermeture électrique ou manuelle selon le modèle)
- Fermer la porte cellule
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V
- Mettre le réfrigérateur sur position 12 V (ne fonctionne qu'à partir du moment où le moteur tourne)

4.2 Réglages

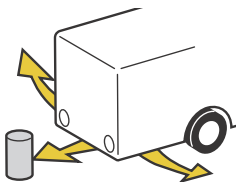
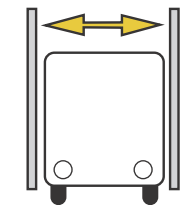
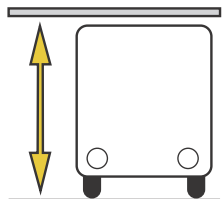
- Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes
- Régler les rétroviseurs à votre champ de vision



Fermer les bouteilles de gaz et les appareils fonctionnant au gaz avant le départ, sauf pour les véhicules équipés du système gaz permettant l'utilisation du chauffage en roulant.



Photocopier la liste ci-contre afin de l'avoir à portée de main au moment du départ.



4.3 Conduite

Un camping-car est beaucoup plus volumineux qu'une voiture.

Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral.

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

Hauteur

Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations service, etc.

Largeur

Évitez de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates.

Procéder si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

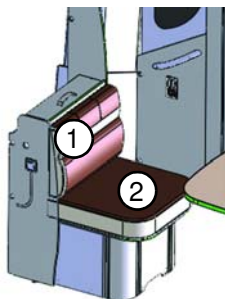
Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule.

4.4 Places assises autorisées

Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant, avec la ceinture de sécurité bouclée.



Coussins d'assises 1 et 2

L'utilisation des places autorisées en roulant sont uniquement face à la route ou dos à la route suivant les modèles.

Dans certaines configurations de salon, il faut retirer des coussins et moduler des éléments meubles (voir **le couchage dînette**).

Places non autorisées en roulant

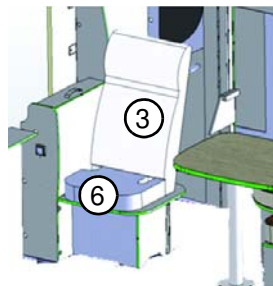
Les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre ne sont pas autorisées en roulant.

Place route supplémentaire (option)

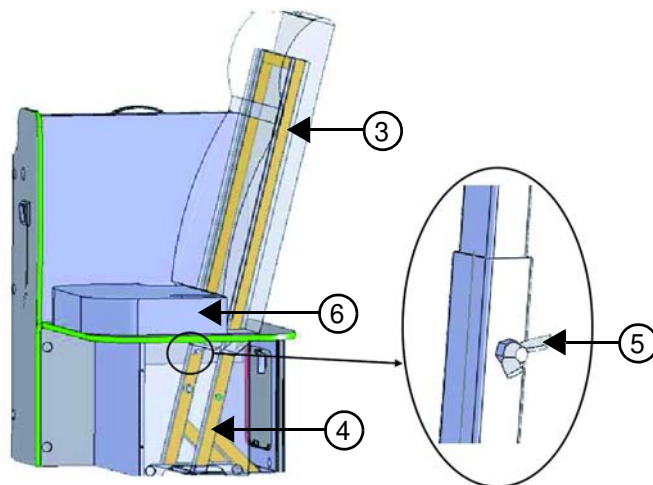
Pour la mise en place de la 5^{ème} place route :

1. Enlever les coussins d'assise 1 et 2
2. Enfiler les tubes du coussin d'assise 3 dans la structure 4 située dans la banquette
3. Verrouiller le coussin d'assise 3 à l'aide des deux vis papillon 5

4. Placer le coussin d'assise 6



Coussins d'assises 3 et 6



P

5 - Arrêts et stationnement

5.1 Choix de l'emplacement

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule.

5.2 Sécurisation à l'arrêt

- Actionner le frein à main
- Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule (pour les camping-cars équipés d'un marchepied)
- Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer le toit ouvrant et les lanternes
- Couper l'alimentation de la pompe à eau sur le panneau de contrôle
- Actionner l'interrupteur 12 V du panneau de contrôle pour éviter une décharge inutile de la batterie

Sur certains modèles et selon les options, pensez à désactiver la condamnation centralisée si vous sortez du véhicule par la porte cellule alors que le moteur tourne ; vous pourriez ne pas pouvoir pénétrer dans le véhicule si la porte cellule se refermait accidentellement.

5.3 Alimentations

5.3.1 Mise en service de l'eau

Un interrupteur situé sur le panneau de contrôle permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression).

En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude pour le remplir et chauffer l'eau.



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.



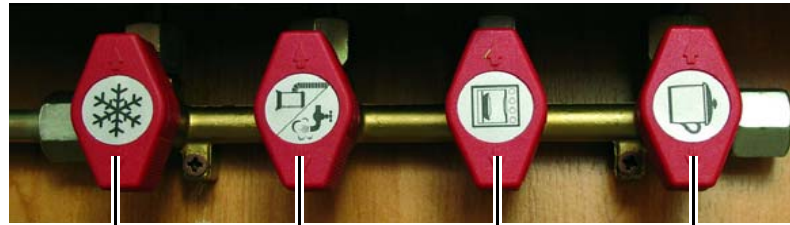
Selon le modèle, la condamnation centralisée doit être désactivée si vous sortez par la porte cellule, moteur en marche.



L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule.

5.3.2 Mise en service du gaz

- Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine ou la pendule. Lors de l'utilisation du chauffage en roulant, la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



Réfrigérateur

Chauffage / chauffe-eau

Four (option)

Plaque de cuisson



Prise P17

5.3.3 Électricité 230 V

Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher à l'extérieur du camping-car sur la prise bleue P17. Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule.

Pour éviter tout risque d'endommagement de votre chargeur, s'assurer que l'alimentation fournit une tension de $230\text{ V} \pm 10\%$.

Arrêt d'une semaine à un mois

Basculer l'interrupteur du panneau de contrôle en position arrêt.



Ne jamais obstruer les orifices de ventilation des compartiments de stockage des bouteilles de gaz.



Raccorder le camping-car à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.



Si le raccordement au 230 V n'est pas possible, ne pas utiliser la batterie moteur qui doit être réservée au démarrage.



Cassette WC en service



Cassette WC

5.4 Vidange

Les parkings d'autoroute, les stations service et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 Eaux usées

Pour vidanger, actionner la poignée de la vanne de vidange située derrière la jupe de bas de caisse, repérable par un pictogramme.

5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, consulter la notice du constructeur.

5.5 Isolation

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le camping-car.

5.6 Verrouillage

Quand vous quittez le camping-car, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les fenêtres, y compris la fenêtre de toit.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs (voir chapitre 7).

6 - Utilisation des équipements

Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2, 3 et 5.

6.1 Ouvrants

6.1.1 Fenêtres

Fenêtre à projection

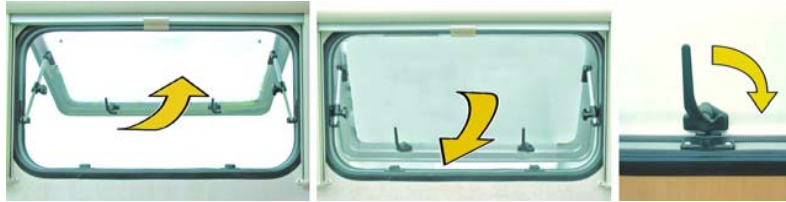
Ouverture de la fenêtre



1. Relever les poignées à la verticale
2. Projeter la fenêtre vers l'arrière
3. Régler l'ouverture des baies, soit à l'aide des molettes de serrage pour les baies équipées de compas tubulaires, soit jusqu'au cran d'arrêt souhaité pour les compas automatiques

La poignée permet aussi de maintenir la fenêtre en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontale de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la fenêtre



1. Projeter au maximum la fenêtre vers l'arrière
2. Ramener lentement la fenêtre vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontale

Fenêtre coulissante

Selon le modèle, votre camping-car est équipé ou non de fenêtres coulissantes.

Ouverture de la fenêtre



1. Appuyer sur la poignée pour la déverrouiller
2. Faire coulisser la fenêtre dans la position d'ouverture souhaitée



Les fenêtres à ouverture par projection doivent impérativement être fermées lorsque le véhicule roule.

Fermeture de la fenêtre



1. Ramener la fenêtre dans la position de fermeture
2. Vérifier que la poignée est enclenchée

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Différents types de stores équipent les véhicules, selon les modèles.

Stores plissés



1. Utiliser la rainure pour descendre la moustiquaire
2. A l'aide de l'autre rainure, relevez le rideau occultant

3. La languette inférieure permet de lier la moustiquaire avec le rideaux occultant



Pour les désolidariser, tirer sur la languette pour libérer la partie moustiquaire et la partie rideau occultant.

6.1.2 Toit ouvrant

(selon modèle)

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir le toit ouvrant, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures.

Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques.

Fermer complètement le toit ouvrant avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route.

En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.



Ne pas marcher sur la vitre acrylique. Le non-respect de cette recommandation entraîne une perte de la garantie.



Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool.

Ouverture



1. Sortir la manivelle de son logement
2. Tourner la manivelle jusqu'à l'angle d'ouverture souhaité
3. Arrêter dès que vous sentez une résistance (angle ouverture max. 70°)

Fermeture



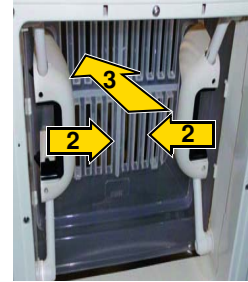
1. Tourner la manivelle dans le sens inverse. Verrouiller la fenêtre en faisant 2 ou 3 tours supplémentaires
2. Vérifier le verrouillage en poussant la vitre avec la main
3. Replier la manivelle dans son logement



Fermer les fenêtres de toit lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement.

Modèle à condamnation (selon modèle)

Ouverture

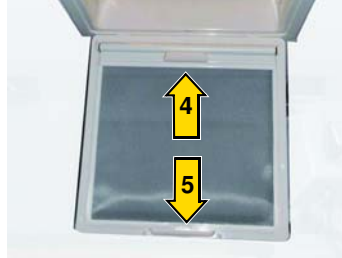


1. Tirer doucement sur la poignée de la moustiquaire pour l'abaisser (1)
2. Saisir en même temps les poignées du toit ouvrant et les serrer pour déverrouiller le mécanisme (2)
3. Pousser vers le haut (3)
4. Remettre la moustiquaire dans la position initiale

Fermeture

1. Tirer doucement sur la poignée pour abaisser la moustiquaire
2. Saisir en même temps les poignées du toit ouvrant et les tirer vers le bas
3. S'assurer que les poignées sont bien verrouillées
4. Remettre la moustiquaire dans la position initiale

Mise en place du rideau occultant



1. Tirer légèrement sur la poignée (1) pour abaisser la moustiquaire
2. Tirer sur la poignée (4) pour dérouler le rideau occultant et le bloquer sur la moustiquaire sur l'ergot (5)
3. Remettre la moustiquaire dans la position initiale

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire.



Encliqueter les deux stores à l'aide des poignées.



Faire coulisser la barre de tension pour régler la luminosité du dôme.



Par forte chaleur, ne jamais occulter la fenêtre de toit à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.

6.2 Cuisine

6.2.1 Évier

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur le panneau de contrôle. La pompe peut fonctionner par saccades si le débit d'eau est trop faible.

6.2.2 Hotte (option)

Il convient d'utiliser la hotte pendant la cuisson afin d'éviter la formation de buée ou condensation.

6.2.3 Appareils fonctionnant au gaz

- Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz
- Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus
- Ne jamais obstruer les évacuations des gaz brûlés des différents appareils

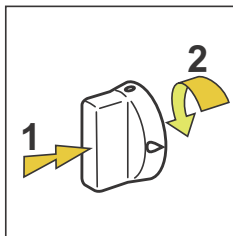
Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

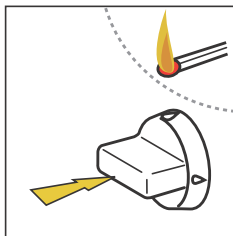


Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.

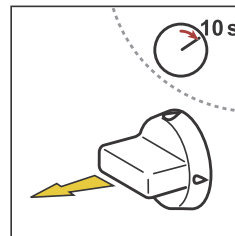
Allumage



1. Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.



2. Allumer avec un allume-gaz, une allumette ou au moyen du bouton d'allumage électronique si la table en est dotée.



3. Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.



Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Chauffage / chauffe-eau

Généralités

Nos camping-cars se situent dans la classe de chauffage n° 2 (suivant EN 1646-1). Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car en toutes saisons.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas.

L'intérieur du camping-car est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup.

Combinés chauffage / chauffe-eau disponibles selon les modèles de camping car :

Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice constructeur.

C4 ou C6
selon modèle



Ventouse



Commande



Soupape de sûreté
automatique



Chauffage Combi Truma (avec énergie 230 V en option)

Chauffage fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité (en option) distribuant la chaleur dans tout le véhicule grâce à des bouches d'air chaud.



Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des température et humidité intérieures et extérieures.

Chauffage Combi diesel Truma (option uniquement sur fourgon)

Chauffage Combi Truma fonctionnant au gasoil raccordé directement au réservoir du véhicule.

Dans ce cas, le véhicule n'est pas équipé d'un détendeur GPL avec détecteur de choc. Vous devrez donc fermer vos bouteilles de gaz en roulant.

Chauffage Alde

Chaudière fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité équipée de convecteurs répartis dans tous le véhicule.

En principe, lorsque le camping-car est habité et que le combiné chauffage / chauffe-eau est utilisé, le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'eau ne gèlent pas. Cependant, en cas d'exposition aux vents dominants, de froid particulièrement intense (température inférieure à -5°C) ou si la porte de coffre extérieur était mal fermée par exemple, un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient d'y apporter une grande attention.

Soupape de sûreté / vidange

Votre véhicule est équipé d'une soupape de sûreté automatique, elle s'ouvrira dès qu'il y aura un risque de gel dans le véhicule.

Mise en service

Pour obtenir de l'eau chaude, le combiné doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de contrôle. Actionner la soupape pour évacuer l'air.



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du constructeur

Chauffage additionnel

Chauffage E2400 Truma (en option avec chaudière Alde)

Chauffage d'appoint fonctionnant au gaz installé en complément de la chaudière Alde.

Chauffage Combi EH (En option)

Le chauffage Combi EH est disponible en option. Il permet le fonctionnement à l'électricité 230 V lors de l'utilisation stationnaire sur les terrains de camping.

Vérifier que l'alimentation en courant est suffisamment puissante pour le fonctionnement de l'appareil (consulter la notice d'utilisation de l'appareil pour connaître la puissance nécessaire de l'alimentation).

Réfrigérateur

Les caches des aérateurs (en option) du réfrigérateur doivent être impérativement retirés en cas de fonctionnement au gaz (voir chapitre 3).

Avertissement

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables dans certaines conditions, car :

- en déplacement, le réfrigérateur utilise du courant 12 V ;
- à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au courant 230 V selon votre choix ;
- un réfrigérateur peut être situé derrière une vitre au soleil ;
- la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures ;



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du constructeur



Le fonctionnement du réfrigérateur au gaz nécessite le retrait des caches des aérateurs.

- la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50°C ;
- on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale.

Sont considérées comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations sanitaires

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou du film alimentaire.
- N'ôter le sur-emballage des produits que si les indications utiles (DLC, température de conservation, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage au contact du produit.
- Ne pas laisser les produits réfrigérés trop longtemps hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placer les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

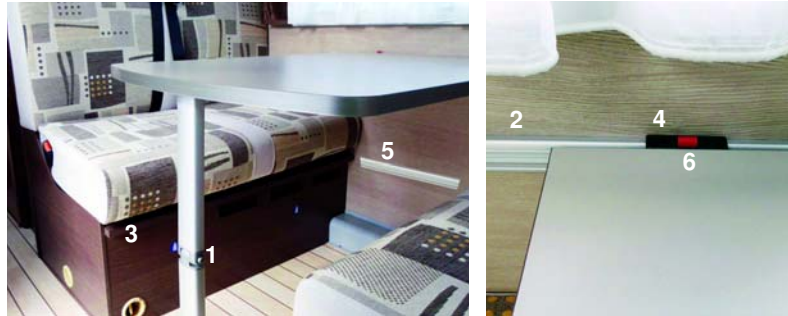


La date limite de consommation (DLC) apparaît sous la forme : « A consommer jusqu'au ... » ou « A consommer jusqu'à la date figurant ... », suivie de la date ou de son emplacement sur l'emballage.

6.3 Table

6.3.1 Table avec pied pliant

(suivant modèle)



Position couchage

Pour mettre la table en position couchage (en option sur intégraux) :

- Appuyer sur le bouton de verrouillage (1).
- Replier la partie inférieure du pied vers la fenêtre en relâchant le bouton jusqu'au déclic : le pied est verrouillé et forme un angle à 90°.
- Lever le bord de la table et faire pivoter le plateau d'environ 30° au-dessus de l'horizontale, de manière à dégager la table de la glissière supérieure (2) sur la cloison.
- Retirer la table de la glissière.
- Placer la table en position basse en la posant sur les renforts de banquette (3) ou en insérant les patins (4) dans la glissière inférieure (5) suivant les modèles. La table doit être inclinée à 30° pour pouvoir poser les patins dans la glissière.

Position repas

Pour remettre la table en position repas, procéder à l'opération inverse.

La table avec pied pliant peut être déplacée latéralement sur sa glissière selon les besoins :

- Enfoncer le bouton (6) du patin pour déverrouiller la table.
- La faire coulisser sur la glissière à la position désirée.

La table doit être verrouillée lorsque le véhicule est en mouvement.

6.3.2 Table à rallonge latérale avec pied pliant

(suivant modèle)



Mise en place de la rallonge

- Desserrer la mollette (1).
- Tirer sur le plateau (3) vers l'extérieur en butée et le lever légèrement pour qu'il revienne automatiquement en contact avec le plateau principal.

Rangement de la rallonge

- Tirer le plateau (3) vers l'extérieur jusqu'à sa descente.



La table doit être verrouillée lorsque le véhicule est en mouvement.



Lorsque le véhicule est en mouvement, la rallonge doit être rentrée sous le plateau principal et la molette serrée.

- Pousser le plateau en butée. Attention, la rallonge peut être bloquée par la molette (1) si elle n'est pas assez desserrée.

Lorsque le véhicule est en mouvement, la rallonge doit être rentrée sous le plateau principal et la molette serrée.

Position couchage

En position couchage, la rallonge doit être impérativement rentrée et le pied (2) doit être mis en place. Pour mettre la table en position couchage, voir “Table avec pied pliant”, page 61.

Position repas

Le pied (2) sert uniquement quand la table est en position couchage (en option sur intégraux). Lors de l'utilisation en table, il peut être retiré en appuyant sur le bouton chromé situé sur le pied.

6.3.3 Table à rallonge pivotante avec pied pliant ou escamotable (suivant modèle)



Mise en place de la rallonge

- Tirer sur la molette (1) vers le bas.
- Faire pivoter le plateau de table (2) en relâchant la molette jusqu'à la position souhaitée.

Lorsque le véhicule est en mouvement, la rallonge de table doit être mise sous le plateau principal et bloquée en rotation.

Position couchage

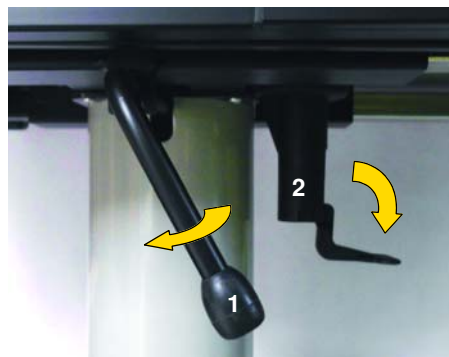
Pour mettre la table en position couchage, voir "Table avec pied pliant", page 61.

6.3.4 Table centrale

(suivant modèle)

Réglage de la table en hauteur (en option sur intégraux)

- Tourner la manette (1) dans le sens horaire.
- Appuyer sur le dessus de la table pour la faire descendre jusqu'à la hauteur voulue.
- Pour la monter, le mouvement est automatique.
- Pour bloquer la translation du pied de table, tourner la manette dans le sens anti-horaire.



Réglage en translation

- Abaisser la manette (2) situées sous la table pour libérer les mouvements longitudinaux et latéraux.
- Relever la manette (2) pour bloquer la table dans la position voulue.



Lorsque le véhicule est en mouvement, les manettes doivent être bloquées.

6.3.5 Table à rallonge pliante

(suivant modèle)



La table est dotée d'un mouvement de rotation et d'un mouvement de translation.

Réglage en rotation

- Faire pivoter la table en poussant ou tirant le plateau.

Réglage en translation

- Abaisser la manette (2) situées sous la table pour libérer les mouvements longitudinaux et latéraux.
- Relever la manette (2) pour bloquer la table dans la position voulue.

Mise en place de la rallonge

- Tirer le cadre (3) jusqu'à la butée.
- Faire pivoter le plateau (4) sur le cadre.

Position couchage

- Tirer le cadre (3) jusqu'à la butée.
- Mettre les deux pieds (5) en position verticale.
- Tourner la manette (6) en position verticale.



Lorsque le véhicule est en mouvement, la table doit être bloquée en translation.

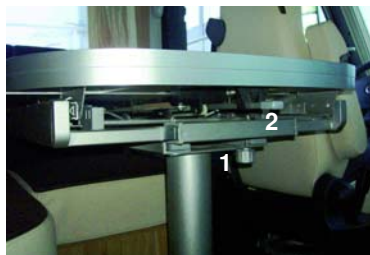
- Appuyer sur le dessus de la table pour la faire descendre jusqu'au contact des pieds sur le plancher.
- Remettre la manette dans sa position initiale pour bloquer la translation du pied de table.
- Faire pivoter le plateau (4) sur le cadre.

Position repas

Pour remettre la table en position repas, procéder à l'opération inverse.

6.3.6 Table à rallonge escamotable

(suivant modèle)



La table est dotée d'un double mouvement de translation dont le réglage s'effectue en desserrant les molettes (1) situées sous la table : une des molettes verrouille le mouvement longitudinal, l'autre le mouvement latéral.

Mise en place de la rallonge

- Lever la manette (2).
- Tirer sur les deux plateaux (3) vers l'extérieur en maintenant la manette vers le haut jusqu'à la sortie du plateau central (4). Ramener les deux plateaux extérieurs en contact du plateau central.



Lorsque le véhicule est en mouvement, les molettes doivent être serrées.

Rangement de la rallonge

- Lever la manette (2).
- Tirer sur les deux plateaux (3) vers l'extérieur en maintenant la manette vers le haut jusqu'à l'abaissement du plateau central.
- Ramener les deux plateaux extérieurs en contact.

Pour le réglage en hauteur (suivant modèle), voir "Table centrale", page 64.

6.4 Télévision

Un logement situé en hauteur est prévu pour accueillir un téléviseur. Le support orientable est prévu pour le fixer en toute sécurité.

L'interrupteur situé dans ce compartiment permet de couper l'alimentation 12 V afin d'éviter une consommation de veille.

Une connexion (fil jaune en attente) est disponible pour commander à l'antenne satellite de se replier automatiquement au démarrage du moteur.

Consulter votre concessionnaire pour l'installation d'un téléviseur.

6.5 Autoradio et Autoradio lecteur DVD et GPS

(option)

Pour les autoradios montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie cellule (possibilité d'utiliser l'autoradio à l'arrêt sans risque de décharger la batterie moteur).

Pour les véhicules équipés d'un autoradio lecteur DVD et GPS montés en usine, une liaison audio/vidéo est installée en usine entre l'autoradio et le compartiment TV (possibilité d'utiliser l'autoradio comme lecteur DVD pour la télévision).

Pour que l'autoradio fonctionne, il faut soit mettre le contact châssis via la clé ou activer la fonction auxiliaire sur le panneau de contrôle (voir chapitre 6.1.1). La commande au volant est disponible en option.



En position couchage la rallonge doit être rangée.



Le GPS – monté en usine – tient compte du gabarit du camping-car pour le calcul des itinéraires.

Attention de ne pas modifier ces paramètres d'usine.

6.6 Caméra de recul

(option)

Mise en marche

Une pression sur la touche MARCHE / ARRET de l'écran permet de mettre l'installation sous tension. Si le fil vert du câble vidéo est connecté aux feux de recul, la mise en route se fera automatiquement au passage de la marche arrière. Dans les deux cas, l'écran s'allume après une temporisation.

Configuration

Une pression sur la touche MENU permet d'accéder au menu de configuration. Chaque pression supplémentaire sur la touche MENU affiche les différents paramètres à régler :

- Luminosité : ajuster la luminosité avec les touches < et >.
- Contraste : ajuster le contraste avec les touches < et >.
- Saturation (couleur) : ajuster le niveau de saturation avec les touches < et >.
- Langue : choisir une des 11 langues disponibles avec les touches < et >.
- Source : sélectionner une des deux sources vidéo avec les touches < et >.
- Grid (mode éteint) : choisir d'afficher ou non le gabarit de recul.
- Sortie : appuyer sur une des touches < ou > pour quitter le menu de configuration.

Choix vidéo

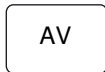
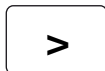
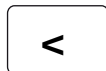
Appuyer plusieurs fois sur la touche AV pour sélectionner l'entrée vidéo AV2 (manipulation à faire dans le cas d'une caméra double optique (En option)).

Éteindre

Une pression sur la touche MARCHE / ARRET permet de mettre l'installation hors tension.



+



Lorsque le véhicule est équipé d'un autoradio lecteur DVD ou d'un autoradio GPS en option, l'écran de l'autoradio est utilisé pour la caméra de recul (voir la notice de l'autoradio pour le réglage de l'écran).

6.7 Cabinet de toilette

6.7.1 Douche et lavabo

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche.

Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

6.7.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, actionner la vanne située sur le côté de la cuvette. Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire (voir chapitre 7).

6.8 Couchage

Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance. Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

6.8.1 La capucine

N'utiliser ce couchage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Position couchage

- Tirer le sommier à lattes
- Relever légèrement le sommier en fin de course pour le faire passer au-dessus des butées
- Ôter l'échelle si elle est située sur le sommier
- Mettre le matelas en position
- Installer l'échelle



6.8.2 Le couchage dînette

La table est abaissée au niveau des banquettes pour recevoir les compléments de couchage.

- Rentrer le pied télescopique ou replier le pied de la table suivant les modèles
- Mettre la table en position basse sur les supports prévus à cet effet
- Sortir éventuellement les compléments de couchage
- Disposer les coussins sur la table

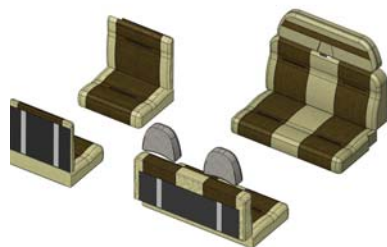
Les plans ci-dessous vous aideront, suivant votre modèle de camping-car, à comprendre la transformation de la dînette en mode couchage.

 Position table

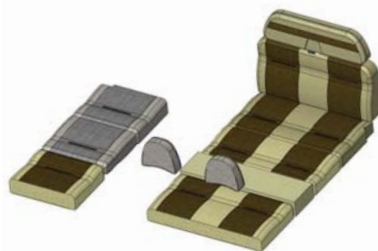
 Position complé-
ment couchage

Capucine

Position jour



Position nuit

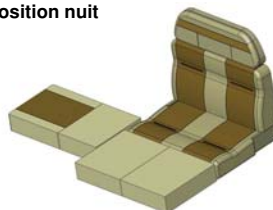


V600P

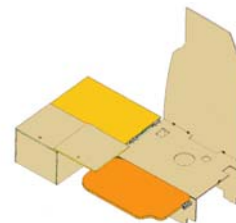
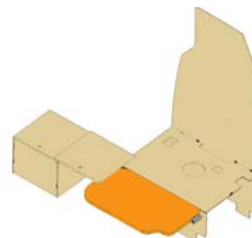
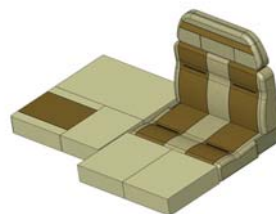
Position jour



Position nuit



Position nuit avec option extension couchage

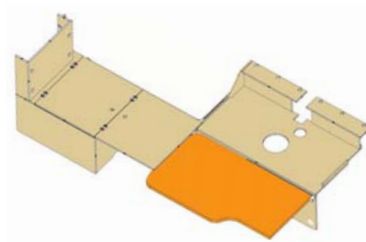
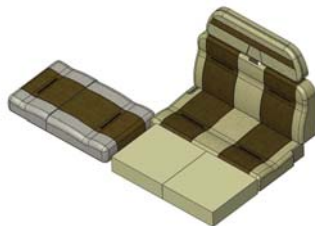


P600P et P700C Essentiel

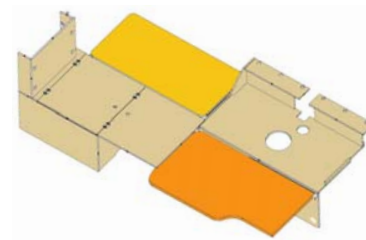
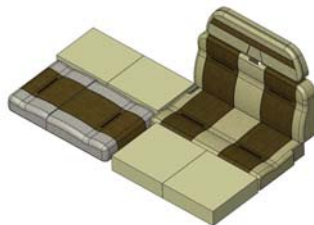
Position jour



Position nuit

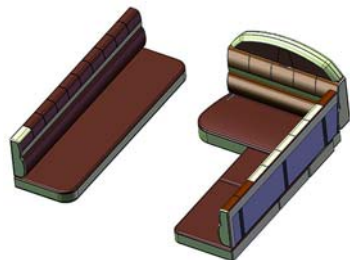


Position nuit avec option extension couchage

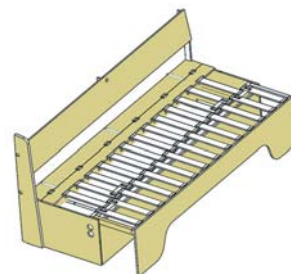
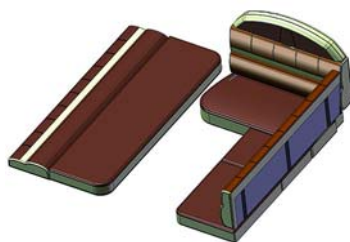


G690L

Position jour



Position nuit



P600P avec option « Salon Confort » : G600P et G690G

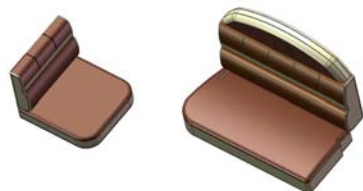
Position jour



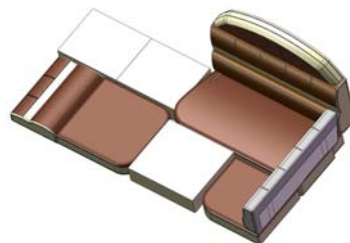
Position nuit



Position route

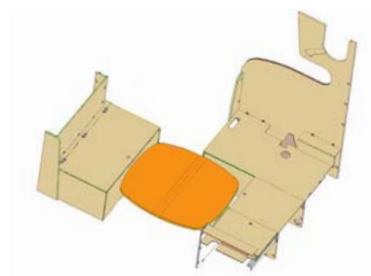
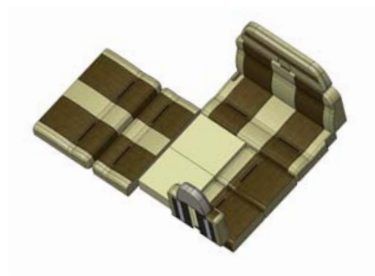
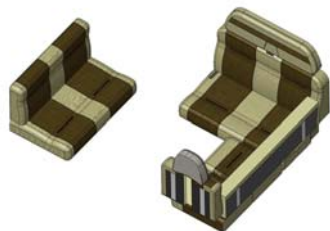


Position nuit avec option extension couchage



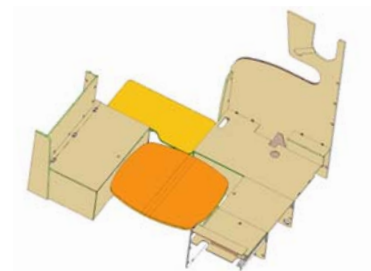
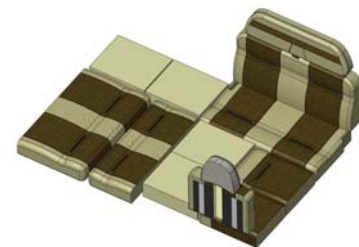
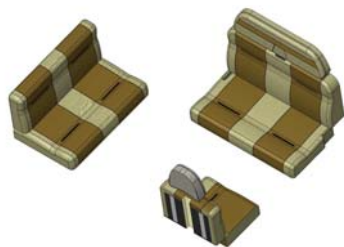
G600L et P606L

Position jour



Position route

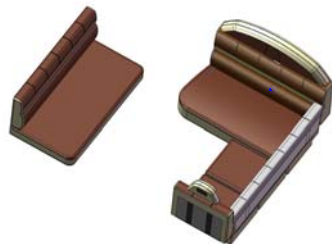
*non disponible sur le modèle G600L
en 4 places*



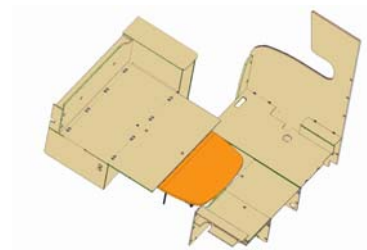
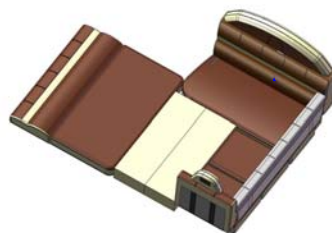
Position nuit avec option extension couchage

P696S

Position jour



Position nuit

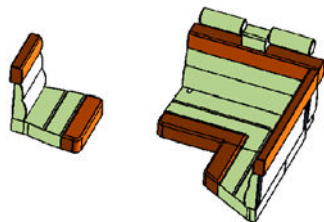


Position route

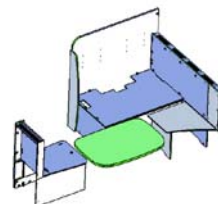
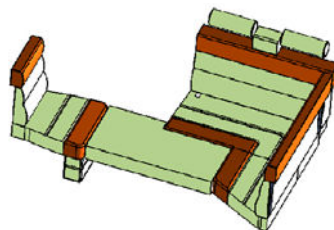


G700C et G700GJ

Position jour

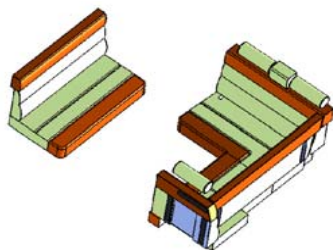


Position nuit

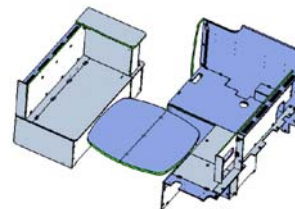
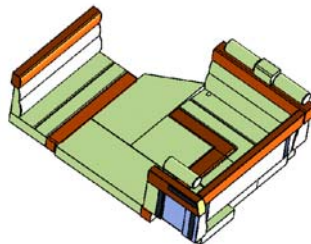


P710P et P716P

Position jour

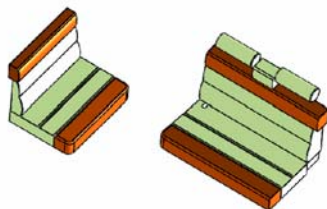


Position nuit

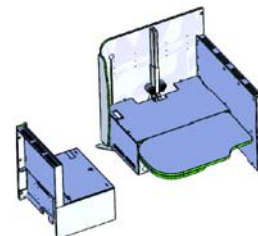
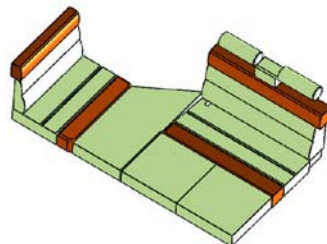


P740

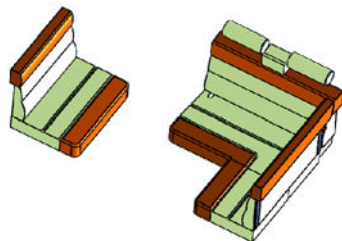
Position jour finition *Essentiel*



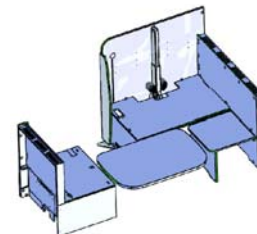
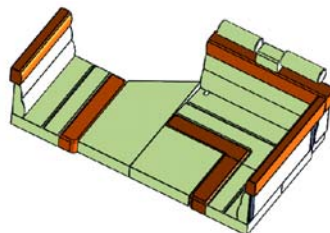
Position nuit finition *Essentiel*



Position jour finition *Sensation et Emotion*

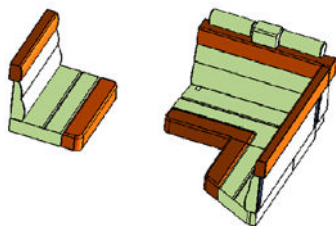


Position nuit finition *Sensation et Emotion*

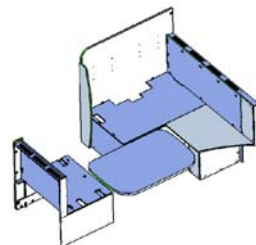
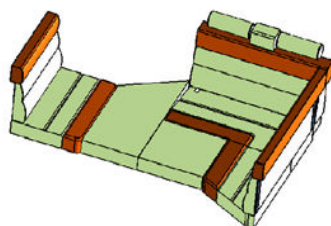


G740 et G741

Position jour

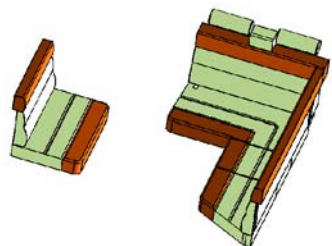


Position nuit

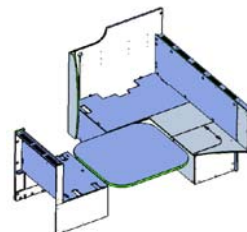
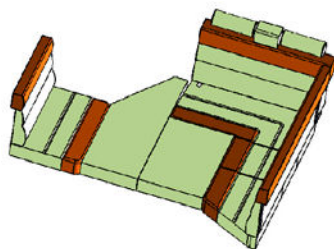


G781

Position jour



Position nuit



6.8.3 Le couchage en pavillon

Avertissements sur les dangers

- Le lit suspendu peut être chargé en surface de 200 kg maximum.
- Ne pas utiliser le lit pour le stockage de bagages ; ne laisser que la garniture du lit.
- Chacun des placards situé sous le lit (droit et gauche) doit être chargé avec un minimum de 3 kg et un maximum de 10 kg. La charge doit être équilibrée entre les placards droit et gauche.
- Manœuvrer le lit uniquement lorsqu'il est hors charge et en l'absence de personnes ou d'obstacles dans la zone de manœuvre.
- Le lit doit être manipulé par un adulte uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et le moteur coupé.
- Lors du mouvement du lit, ne pas tendre les mains vers les rideaux (risque de coincement).
- Faire attention aux risques de chute lorsque les couchettes ou lits sont utilisés par des enfants, particulièrement ceux de moins de 6 ans.
- Les enfants en bas âge ne doivent pas rester sans surveillance sur le lit. Proscrire et leur rendre impossible la manutention du lit. Leur rendre inaccessible le boîtier de commande. Sécuriser la chute du lit en utilisant les filets anti-chute.

Lit manuel dans les camping-cars de type intégral

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit.

Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints.

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise



**Charge maximale autorisée sur le lit : 200 kg.
Charge maximale autorisée dans les placards : 10 kg.**



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.

- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche)
- Relever les pare-soleil
- Déverrouiller la sangle de fixation
- Abaisser le lit en position nuit
- Installer l'échelle



Lit manuel dans les camping-cars de type profilé

Ce lit est manœuvré manuellement et est assisté par un système de compas à gaz.

Position nuit

- Basculer les coussins des banquettes et retirer les coussins d'appui-tête.
- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sous le lit.
- Ouvrir la boucle de la sangle de maintien et déverrouiller le lit en tirant la poignée de commande située sur le côté du lit (Pousser légèrement le lit vers le haut pour déverrouiller si nécessaire).
- Tirer le lit vers le bas en appliquant l'effort au centre. Le descendre jusqu'à la butée de position basse.



Sangle de maintien et poignée de commande

- Une fois le lit en position basse, installer l'échelle avant de monter sur le lit.



Élastiques reliant les rideaux



Boîtier de commande

Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Mettre en place l'élastique reliant les deux rideaux.
- Soulever le lit jusqu'à enclenchement du système de verrouillage haut. Vérifier que le lit est bien bloqué.
- Boucler la sangle de sécurité haute.
- Remettre les coussins en position assise.

Lit électrique dans les camping-cars de type intégral

(en option)

Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale. En cas de blocage (rencontre d'un obstacle), le lit s'arrête, pour le débloquer, retirer l'obstacle, manœuvrer le lit en sens inverse pour réinitialiser la commande.

La commande ne fonctionne pas si la tension de la batterie auxiliaire est inférieure à 10,5V ou si le moteur du véhicule est en marche



Ne pas utiliser l'élastique risque de tacher les rideaux lors de la manœuvre du mécanisme du lit.



Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre.



Boîtier
de commande

Position nuit

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.
- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche).
- Relever les pare-soleil.
- Déverrouiller la sangle de fixation.
- Abaisser le lit en position nuit à l'aide de la télécommande
- Installer l'échelle.

Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Remonter le lit en position haute à l'aide de la télécommande.
- Remonter les dossiers des sièges conducteur et passager.
- Verrouiller la sangle de fixation.

Lit électrique dans les camping-cars de type profilé

(en option)

Le réglage de la mise en marche du lit suspendu est réalisé en usine. Le réglage du guidage du lit suspendu n'est pas effacé en cas d'interruption du courant.

Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale.

Première utilisation

Lors de la première utilisation, les moteurs du lit suspendu doivent être initialisés. Pour cela, presser les touches $\triangle$ et ∇ du boîtier de commande simultanément jusqu'à ce que le lit soit arrivé tout à fait en haut. Maintenir les touches pressées



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.



Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.

jusqu'au déclenchement d'un léger signal sonore. Le lit suspendu est alors prêt à fonctionner.

Si le courant est interrompu pendant la manœuvre ou si la tension tombe en dessous de 10,5 V, les moteurs du lit suspendu doivent être réinitialisés.

Sécurité de surcharge

Une sécurité de surcharge arrête le mouvement du lit si celui-ci butte contre un obstacle en descendant ou en montant (par exemple : personne dans la zone de manœuvre, table garnie, coussin non replié). Manœuvrer le lit dans la direction opposée adéquate. Le lit pourra à nouveau être manœuvré dans les deux sens après éloignement de l'obstacle.

Si le lit suspendu ne se laisse plus manœuvrer électriquement, vérifier la tension de la batterie, les fusibles ou consulter votre concessionnaire.

Position couchage

- Basculer les coussins des banquettes et retirer les coussins d'appui-tête.
- Ouvrir la boucle de la sangle de maintien.
- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sous le lit.
- Presser la touche ▽ du boîtier de commande et laisser descendre le lit jusqu'à sa position basse.
- Une fois le lit en position basse, installer l'échelle avant de monter sur le lit.



Sangle de maintien



Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre.



Élastiques reliant les rideaux

Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Mettre en place l'élastique reliant les deux rideaux.
- Presser la touche $\triangle$ du boîtier de commande et laisser monter le lit jusqu'à sa position haute.
- Remettre les coussins en position assise.



Ne pas utiliser l'élastique
risque de tacher les
rideaux lors de la
manœuvre du méca-
nisme du lit.

7 - Entretien et hivernage

7.1 Installation gaz

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz. Les changer pour un modèle homologué identique à celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau. Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.

7.2 Entretien de l'intérieur

7.2.1 Cabine

Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2 Mobilier

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles.

7.2.3 Coussins, matelas, rideaux

Nettoyer les coussins et les matelas avec une brosse douce ou un aspirateur. Les mousses de lavage pour textiles délicats sont à utiliser avec prudence. Sur le cuir ou le simili-cuir, n'utiliser que de l'eau savonneuse à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Nous recommandons un nettoyage à sec pour les housses de matelas.

7.2.4 Entretien des baies

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des fenêtres.
Entretien des joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc.
Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.



Vérifier l'état des tuyaux de gaz régulièrement. Pour leur remplacement, se conformer aux instructions de la notice du fabricant.



Il est fortement déconseillé de laver en machine vos rideaux et housses de matelas.



Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent immédiatement le double-vitrage. Nettoyer uniquement à l'eau.

7.2.5 Équipements sanitaires

Ne pas utiliser de produits abrasifs.

7.2.6 Appareils de cuisson

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 Réfrigérateur

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

Entretenir l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 Chauffe-eau

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffe-eau à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

7.2.9 Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle ne nécessite pas d'entretien technique. Pour nettoyer la plaque frontale, utiliser un chiffon doux légèrement humidifié et un détergent non-agressif.



Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable. Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle.

7.3 Nettoyage de l'extérieur

7.3.1 Lavage de la carrosserie

La carrosserie de votre camping-car est composée de différents matériaux nécessitant chacun un entretien particulier afin de garantir leur bonne tenue dans le temps.

Pièce	Matériau	Périodicité	Entretien
Face avant sur intégraux Pavillon (parties avant haut et supérieure de la cabine de pilotage)	Polyester*	Hebdomadaire (en période de roulage)	Laver à grande eau.
		Annuel	Appliquer un polish polyester pour conserver l'éclat de la carrosserie, faciliter l'écoulement de l'eau et assurer une protection efficace (intempéries, UV, jaunissement, lessivage...)
Vitrages	Acrylique	Hebdomadaire (en période de roulage)	Laver à l'eau exclusivement.
Carrosserie	Tôle d'aluminium peinte		Laver à grande eau. Utiliser les mêmes produits que pour l'automobile. Nous préconisons un shampoing disponible chez votre concessionnaire.
Pare-choc Protections latérales Passage de roues Feux	Plastique thermoformé (ABS)		

Nota : n'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits.

Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques).

* La couche extérieure des pièces en polyester n'est pas une peinture mais un *gel coat*, couche de protection composée de produits thermo-durcissables. Son vieillissement est directement lié à l'entretien et aux conditions de stockage du véhicule (salissures, humidité, exposition aux UV, à l'air salin, aux fientes d'oiseaux, etc.).



7.3.2 Goudron

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les goudrons sur vos fenêtres. Ne pas utiliser d'autres produits chimiques.

7.3.3 Petites rayures

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé

7.4.1 Batteries

Entretien de la batterie

La longévité de la batterie dépend de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Veiller à ce que les cosses soient toujours propres et graissées afin d'éviter la sulfatation. Vérifier également que les cosses sont bien serrées.

Quand recharger ?

Charger la batterie lorsque la tension atteint 12,2 V.

En cas d'arrêt prolongé, vérifier régulièrement l'état de charge et recharger si nécessaire. Une recharge de la batterie est nécessaire au moins tous les six mois. Le non-respect de cette consigne est une cause d'exclusion de prise en charge sous garantie.



Éteindre l'alimentation
12 V dès que le véhicule
n'est pas habité.



La batterie cellule est
équipée d'un tuyau de
dégazage qui ne doit pas
être obstrué et rester
libre vers l'extérieur.

Comment recharger ?

Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures après avoir vérifié que le fusible F1 de protection batterie cellule est bien en place.

Stockage

- Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V sur le panneau de contrôle.
- Retirer le fusible 50 A (F2) sur le bloc électrique pour déconnecter la batterie moteur.
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.
- Retirer le fusible 50 A (F1) sur le bloc électrique pour déconnecter la batterie cellule après vous être assuré de sa bonne charge (une batterie déchargée est sensible au gel).
- Déconnecter les bornes de la batterie.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.

Stockage de la batterie cellule :

Les batteries chargées avec acide, dans le cas où elles sont laissées inactives, sont assujetties au phénomène d'autodécharge. Ce procédé chimique consiste en une transformation progressive des matières actives des plaques en sulfate de plomb. La technologie actuelle utilisée pour la production de nos batteries chargées permet de minimiser ce phénomène.

Toutefois, si les batteries sont inutilisées trop longtemps (plus de six mois), l'état de charge diminue de plus de 20 % et la sulfatation des plaques peut devenir irréver-



La batterie est un appareil dangereux. Lors de toute manipulation, ne pas fumer et veiller à ne pas provoquer d'étincelles.

L'électrolyte est un produit corrosif. En cas de contact, se rincer abondamment à l'eau claire.



Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

sible, rendant difficile la recharge, avec le risque de compromettre définitivement les performances et la durée de vie des batteries.

La première règle à respecter est donc de ne pas laisser la batterie déchargée pendant une longue période. Pour pallier ce phénomène, il est nécessaire de ne pas laisser la charge de la batterie descendre en dessous de 11,9 V pendant une longue période, car il y a un risque de décharge profonde, cause d'exclusion de la garantie.

La principale cause de dégradation des batteries est la sulfatation (80 % des cas). Quand l'état de sulfatation est avancé, il peut se manifester par l'apparition de poudre blanche au niveau des cosses.

Phénomène d'autodécharge :

Une batterie se décharge même sans être utilisée. Pour un stockage à une température de 20 °C, la perte de capacité peut atteindre 6 % par mois pour des batteries de mauvaise qualité.

Plus la température est basse, moins la perte est importante. Avant une période d'hivernage, il convient d'appliquer une charge complète. L'utilisation de panneaux solaires ou d'éoliennes permet également la réaliser.

Une température ambiante élevée accélère le processus d'autodécharge. Il est donc conseillé de stocker la batterie dans un endroit frais (autour de 10 - 15°C).

7.4.2 Eau

Le camping-car non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.



Exemple de bouchon de visite du réservoir d'eau propre

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

- Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange. Pour les véhicules à double-plancher uniquement, ouvrir d'abord la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Vider le réservoir d'eau propre par le bouchon de visite situé, suivant le modèle, sous les coussins de la banquette avant ou sous la trappe de visite située à l'arrière du véhicule dans le plancher. Ouvrir la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.

Purge du chauffe-eau

- Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.
- Mettre la pompe en marche (sur le panneau de contrôle) pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.

7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt à bord, ainsi que le robinet des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation (en option).

7.4.4 Dispositif d'aération

Les grilles d'aération de l'air situées dans la marche cellule doivent être ouvertes pour permettre une bonne ventilation du véhicule (uniquement sur profilé).



Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.



La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.



7.4.5 Coussins, matelas, rideaux

Abaissier les lits pavillon (suivant modèles) afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas.

Mettre les lits capucine en position couchage.

Les rideaux isolants plissés (en option) situés dans la partie cabine doivent être fermés pour éviter la moisissure.

7.4.6 Réparations

Vous trouverez ci-après la liste des concessionnaires agréés Pilote en France et à l'étranger. Vous disposerez de la dernière version de notre réseau européen sur www.pilote.fr.

Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agréé.

Pilote France

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
03	Champion Caravanes	RN 7 Les Bernachets 03400 TOULON-SUR-ALLIER	☎ +33 (0)4 70 20 21 21 ☎ +33 (0)4 70 20 98 37	champion-caravanes@wanadoo.fr www.champion.caravanes.fr
07	Morin Loisir Auto	Zone Pôle 2000 07130 SAINT-PERAY	☎ +33 (0)4 75 40 22 08 ☎ +33 (0)4 75 81 03 03	contact@morin-loisirauto.com
09	Muratet Camping-cars	La Cavalerie 09100 PAMIER	☎ +33 (0)5 61 60 99 99 ☎ +33 (0)5 34 01 00 58	f.muratet.auto@wanadoo.fr
11	Castel CC Narbonne	Chemin de Rataccas Z.I. Plaisance 11100 NARBONNE	☎ +33 (0)4 68 42 01 67 ☎ +33 (0)4 68 42 13 80	m.lelong@tpl.fr
12	Loisirs 12	197, avenue de Rodez 12450 LA PRIMAUBE	☎ +33 (0)5 65 69 49 87 ☎ +33 (0)5 65 71 53 90	rodez@destinea.fr

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
13	Aubagne Loisirs	Z.I. des Paluds 31 avenue de la Fleuride 13400 AUBAGNE	☎ +33 (0)4 42 72 17 64 ☎ +33 (0)4 42 72 17 67	d.cabiraud@tpl.fr
14	Horizon Caen	ZA Les rives de l'Odon 381 rue de l'avenir 14790 VERNON	☎ +33 (0)2 31 26 72 06 ☎ +33 (0)2 31 26 05 15	infos@horizoncaen.com www.campingcarfrance.com
16	Caravaning Naulin	3 route de la Croix-Blanche 16800 SOYAUX	☎ +33 (0)5 45 92 45 97 ☎ +33 (0)5 45 94 23 58	laroche.e@gmail.com www.caravaning-naulin.com
17	Camping-Cars Service	Z.I. du Chêne «Les-Gonds» RN 137 direction Bordeaux 17100 SAINTES	☎ +33 (0)5 46 93 36 17 ☎ +33 (0)5 46 94 14 11	ccs17@aliceadsl.fr
21	Ypocamp Jeanniot Bourgogne SAS	14 bis rue Antoine Becquerel 21300 CHENOVE	☎ +33 (0)3 80 54 94 91 ☎ +33 (0)3 80 54 94 93	jeanniot-bourgogne@ypocamp.fr www.ypocamp.fr
22	Sodica	Z.A. de la Ferrère 22120 YFFINIAC	☎ +33 (0)2 96 72 67 05 ☎ +33 (0)2 96 72 73 07	sodica-22@orange.fr
24	Pautard Loisirs	131 avenue du G ^{al} de Gaulle 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER	☎ +33 (0)5 53 53 17 97 ☎ +33 (0)5 53 04 40 93	www.pautard.free.fr a.pautard@orange.fr
28	Sud Loire Caravanes 28	RN 123 Parc Euroval Rocade sud de Chartres 28630 FONTENAY-SUR-EURE	☎ +33 (0)2 37 28 49 98 ☎ +33 (0)2 37 34 31 64	guillotcyril@wanadoo.fr www.sud-loire-caravanes.com
29	Bonjour Caravaning 29	Z.A. de Kiella 29590 LE-FAOU	☎ +33 (0)2 98 81 16 00 ☎ +33 (0)2 98 81 16 01	brest@destinea.fr
30	Nimes Espace Loisirs	ZAC de la Trajectoire Avenue Ernest Boffa 30540 MILHAUD	☎ +33 (0)4 66 62 05 00 ☎ +33 (0)4 66 63 80 19	regis.vourgeres@loisireo.fr
31	Castel Caravanes	Route de Paris 31140 ST-ALBAN	☎ +33 (0)5 62 75 88 44 ☎ +33 (0)5 62 75 88 34	d.delaparra@tpl.fr

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
33	Horizon Bordeaux	ZAC Mermoz 46 avenue René Antoune 33320 EYSINES	☎ +33 (0)5 56 05 05 05 ☎ +33 (0)5 56 05 06 07	infos@horizonbordeaux.com
34	TPL Vendargues	RN 113 690 rue les Portes Domitiennes 34790 VENDARGUES	☎ +33 (0)4 67 20 02 00 ☎ +33 (0)4 67 91 20 81	sec2.vendargues.concession@tpl.fr
35	Loisirs Roger Briant	SAS Village Camping-cars 110 route du Meuble 35520 LA-MEZIERE	☎ +33 (0)2 99 13 13 70 ☎ +33 (0)2 99 13 13 79	info@loisirs-briant.com
37	Sud Loire Caravanes 37	Z.I. de Martigny 37210 PARCAY-MESLAY	☎ +33 (0)2 47 29 01 11 ☎ +33 (0)2 47 29 13 89	slc.parcaymeslay@wanadoo.fr www.sud-loire-caravanes.com
38	Caravanes Expo Clavel	Route de Grenoble 38430 MOIRANS	☎ +33 (0)4 76 35 32 41 ☎ +33 (0)4 76 35 68 90	expo-clavel@wanadoo.fr www.masters-grenoble.com
40	Top Mobil Génération	Avenue J.F. Kennedy 40280 ST-PIERRE-DU-MONT	☎ +33 (0)5 40 03 70 40 ☎ +33 (0)5 58 75 77 79	martin@agest.com www.toploisirs.net
40	ETS Agest	R.N. 10 40220 TARNOS	☎ +33 (0)5 59 14 48 15 ☎ +33 (0)5 59 64 28 79	info.tarnos@agest.com www.agest.com
44	Socodim Loisirs	90 route des Sorinières 44400 REZE	☎ +33 (0)2 51 70 27 87 ☎ +33 (0)2 51 70 11 39	v.vendeur@socodim.fr
45	CLC Orléans	Route d'Orléans - RN 152 45130 MEUNG-SUR-LOIRE	☎ +33 (0)2 38 44 41 17 ☎ +33 (0)2 38 45 19 25	clcorleans@clc-loisirs.com
47	Loisireo Agen Espace Loisirs	RN 113 - Parc de Siaillie 47240 CASTELCULIER	☎ +33 (0)5 53 95 15 15 ☎ +33 (0)5 53 95 97 00	didier.gouret@loisireo.fr
49	Sud Loire Caravanes	Route d'Angers-Cholet BP 4 ZA de la Promenade 49750 BEAULIEU-SUR-LAYON	☎ +33 (0)2 41 78 31 66 ☎ +33 (0)2 41 78 63 12	f.roux@sud-loire-caravanes.fr

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
50	Ulrich Camping-car	R.N. 174 - BP 18 50890 CONDE-SUR-VIRE	☎ +33 (0)2 33 56 50 49 ☎ +33 (0)2 33 57 24 38	gregory.levee@ulrich-campingcars.fr
52	CLC ST Dizier	R.N. 4 Sortie Bar-le-Duc Route de Villiers-en-Lieu 52100 SAINT-DIZIER	☎ +33 (0)3 25 05 10 48 ☎ +33 (0)3 25 56 27 12	commercial@clc-loisirs.com
53	Laval Evasion	Route de Rennes 53940 ST-BERTHEVIN-LES-LAVAL	☎ +33 (0)2 43 69 20 33 ☎ +33 (0)2 43 68 15 20	laval.evasion@orange.fr
54	CLC Nancy	35 route de Toul - D400 54840 VELAIN-EN-HAYE	☎ +33 (0)3 83 23 31 44 ☎ +33 (0)3 83 23 31 27	clcnancy@clc-loisirs.com
56	BRETAGNE SUD LOISIR/ EURO LOISIRS	Z.C. du Kenyah 56400 PLOUGOUMELLEN	☎ +33 (0)2 97 81 21 69 +33 (0)2 97 24 81 91 BSL ☎ +33 (0)2 97 81 36 89 +33 (0)2 97 24 81 95 BSL	bsl2@wanadoo.fr euroloisircampingcars@wanadoo.fr www.euro-loisirs.fr
59	Ypocamp JPG Loisirs	Rue de l'Artisanat 59113 SECLIN	☎ +33 (0)3 20 90 15 17 ☎ +33 (0)3 20 90 15 30	jpg-loisirs@ypocamp.fr www.jpgloisirs.com
60	CLC Ile de France	RN 16 Rantigny 60290 CAUFFRY	☎ +33 (0)3 44 73 33 86 ☎ +33 (0)3 44 69 21 19	thierry.wiotti@clc-loisirs.com
62	Mobil Car	ZI de La Vicogne 22 rue des Argousiers - BP152 62604 BERCK-SUR-MER	☎ +33 (0)3 21 09 20 00 ☎ +33 (0)3 21 09 27 55	d.marseille@mobilcar-berck.fr
62	Mobil Car	ZA Euro Fouquières Avenue des Anciens Combattants 62232 FOUQUIERES-LES-BETHUNES	☎ +33 (0)3 21 01 56 56 ☎ +33 (0)3 21 57 69 96	mobilcar.bethune@gmail.com
63	RSF Diffusion Évasion 63	15 Avenue de l'Europe 63670 LEMPDES	☎ +33 (0)4 73 61 78 75 ☎ +33 (0)4 73 61 82 71	evasion63com2@orange.fr
64	ETS Agest	Route de Tarbes 64230 BIZANOS	☎ +33 (0)5 59 14 48 15 ☎ +33 (0)5 59 14 48 24	info@agest.com www.agest.com

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
67	CLC Alsace	Z.I. RN 83 direction Colmar 67230 BENFELD-NORD	☎ +33 (0)3 88 74 07 30 ☎ +33 (0)3 88 74 07 27	clcalsace@clc-loisirs.com
68	Denis Loisirs	Faubourg de Colmar 68700 CERNAY	☎ +33 (0)3 89 75 58 25 ☎ +33 (0)3 89 75 53 61	denis.loisirs@wanadoo.fr www.denisloisirs.com
69	Ypocamp Sublet	250 Route Nationale 69800 ST-PRIEST	☎ +33 (0)4 78 90 65 22 ☎ +33 (0)4 78 90 88 38	eric3879@hotmail.fr
70	Ypocam Jeannot Loisirs	Rue St-Martin - BP 23 70001 VESOUL	☎ +33 (0)3 84 76 42 05 ☎ +33 (0)3 84 76 71 15	c.jeannot@ypo70.fr www.ypocamp.fr
71	Camping Car 71	ZAC de Macon nord Sennece les Macon 55 rue du Château 71000 MACON	☎ +33 (0)3 85 23 89 89 ☎ +33 (0)3 85 23 89 88	charles@campingcar71.com
72	Le Mans Loisirs S.A.	La Sapinière - RN 23 72230 ARNAGE	☎ +33 (0)2 43 21 11 17 ☎ +33 (0)2 43 21 63 13	lemans.loisirs@wanadoo.fr
73	Aventure Attitude	428 Rue de la Dent du Chat 73420 VOGLANS	☎ +33 (0)4 79 54 38 91 ☎ +33 (0)4 79 35 05 92	philippe.josse.ae@gmail.com
74	Curioz Loisirs	228 Route de Paris 74330 LA-BALME-DE-SALLINGY	☎ +33 (0)4 50 68 78 65 ☎ +33 (0)4 50 68 78 64	info@masters-annecy.com www.masters-annecy.com
76	Rouen Camping-Car	15 Rue d'Anjou 76240 LE-MESNIL-ESNARD	☎ +33 (0)2 35 91 22 45 ☎ +33 (0)2 35 80 94 78	commercial1@rouencampingcar.com
77	Marquet Camping-Car 77	51 avenue Georges Clémenceau 77400 LAGNY-SUR-MARNE	☎ +33 (0)1 64 12 48 48	g.laub.carep@gmail.com doma.carep@gmail.com
79	Niort Évasion	B.P. 1092 - Souche 79010 NIORT CEDEX	☎ +33 (0)5 49 33 41 76 ☎ +33 (0)5 49 33 45 69	julien@niort-evasion.com

Dpt	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
80	LM Aventure	Zone Activités Commerciales 80260 FLESSELLES	☎ +33 (0)3 22 93 39 80 ☎ +33 (0)3 22 93 50 24	www.lmaventure.com lmaventure@orange.fr
85	Vendée Loisirs	La Landette Route des Sables 85430 LES-CLOUZEUX	☎ +33 (0)2 51 40 38 18 ☎ +33 (0)2 51 40 31 12	n.vendee@socodim.fr
86	SARL Antoine Caravanes	55 Avenue de Paris 86490 BEAUMONT	☎ +33 (0)5 49 85 50 79 ☎ +33 (0)5 49 85 58 14	antoine.caravanes@wanadoo.fr
89	Thouard SARL	R.N. 6 89100 SENS	☎ +33 (0)3 86 97 13 99 ☎ +33 (0)3 86 97 17 74	se.thouard@wanadoo.fr
95	Les Ateliers du Camping Car	ZA Les Terres Rouges 95000 CORMEILLES-EN-VEXIN	☎ +33 (0)1 34 66 72 36 ☎ +33 (0)1 34 46 97 87	bernard-curnier@wanadoo.fr

Pilote Europe

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Allemagne	Areiwo Altenberger Reisemobile	Altenberger Reisemobile / Bahnhofstrasse 67 D-48341 ALTENBERGE	☎ +49 25 05 93 14 12 ☎ +49 25 05 93 14 20	info@areiwo.de www.areiwo.de
Allemagne	Autohaus Dehne	Dorfstraße 86-87 26532 GROSSHEIDE	☎ +49 49 36 71 34 ☎ +49 49 36 81 31	info@autohaus-dehne.de www.autohaus-dehne.de
Allemagne	Autohaus Kölling	Uranushof 1-5 30823 GARBSEN	☎ +49 05 13 77 39 33	ukoelli@auto-koelling.de
Allemagne	Caravan Company Wolfrum	Technischer Stützpunkt Kapellenweg 31 83064 RAUBLING	☎ +49 80 35 967 96 36 ☎ +49 83 35 967 96 37	info@caravaning-company.com www.caravan-company.com

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Allemagne	Caravaning & Fahrzeugcenter Coburg	Industriestrasse 3 96487 Dörfles-Esbach	☎ +49 095 61 85 37 887	info@reisemobile-coburg.de
Allemagne	Caravan-Technik-Service (Service Stützpunkt)	Liasstraße 5/1 73527 Schwäbisch Gmünd	☎ +49 071 71 90 80 293	info@caravanteknikservice.de
Allemagne	Jumpertz Reisemobile	Rudolf-Diesel-Str. 8 52428 JÜLICH	☎ +49 24 61 5 20 21 ☎ +49 24 61 42 34	jumpertz.reisemobile@t-online.de www.reisemobile-jumpertz.de
Allemagne	Muldental Caravaning	Schwalbenring 9 04827 MACHERN	☎ +49 34 29 26 65 61 ☎ +49 34 29 28 69 999	info@muldental-caravaning.de www.muldental-caravaning.de
Allemagne	MW Reisemobile GbR	Pfaffengarten 15 35641 Schöffengrund - Schwalbach	☎ +49 64 45 62 20 600 ☎ +49 64 45 61 20 700	www.mw-fahrzeugtechnik.de m.wendt@mw-fahrzeugtechnik.de
Allemagne	My Caravan	In der Roete 10 71120 GRAFENAU	☎ +49 07 03 36 99 893	info@mycaravan.de
Allemagne	Nitzsche GmbH	Hauptstraße 4 67271 MERTESHEIM	☎ +49 63 59 91 92 22 ☎ +49 63 59 19 12 23	info@nitzsche-reisemobile.de www.nitzsche-reisemobile.de
Allemagne	Reisemobile von Bredow	Warburger Strasse 45 34246 Vellmar	☎ +49 056 17 39 95 018	info@camping-reisen.eu
Allemagne	Tank Reisemobile	Stiller Winkel 2 24229 DÄNISCHENHAGEN	☎ +49 043 49 919 410 ☎ +49 043 49 919 411	rene.tank@tank-reisemobile.de
Allemagne	W. Berger Reisemobile	Lahnstr. 6 D-12055 BERLIN	☎ +49 30 68 64 270 ☎ +49 30 68 64 766	info@rv-berger.de www.rv-berger.de
Autriche	WOMO Jandl GmbH	Betriebsgebiet Nord 1 330 STIFF ARDAGGER	☎ +43 74 79 20 002	office@wo-mo.at www.wo-mo.at

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Belgique	Alpha Motorhomes	Kapelanielaan 13A B-9140 TEMSE	☎ +32 37 71 18 35 ☎ +32 37 11 08 29	info@alphamotorhomes.be www.alphamotorhomes.be
Belgique	Bouillard SA	Chaussée de Charleroi 154 6150 ANDERLUES	☎ +32 71 54 88 01 ☎ +32 71 52 04 30	motorhome@bouillard.be
Belgique	Rijmaran	Monnikenwerve 135 / 01 8000 BRUGGE	☎ +32 50 31 17 92 ☎ +32 50 31 45 24	info@rijmaran.be www.rijmaran.be
Danemark	Niels Braendekilde	Jesl-Krydset Haderslevvej 59 6630 RODDING	☎ +45 74 55 21 01 ☎ +45 74 55 21 59	mail@nbc-jels.dk www.nbc-brandekilde.de
Espagne	Camping Center Madrid	Ctra. N-I km 24 28700 SAN SEBASTIEN DE LOS REYES - MADRID	☎ +34 91 657 05 50 ☎ +34 91 657 03 60	caravaning@m3caravaning.com www.m3caravaning.com
Espagne	Caravanas Ortiz	Autovia A3 (Madrid-Valencia, salida 334) 46370 CHIVA (Valencia)	☎ +34 961 80 52 23 ☎ +34 961 80 51 96	info@caravanasortiz.com www.caravanasortiz.com
Espagne	M3 Caravaning S.A.	Ctra. N-340 Km 1214,4 08720 VILAFRANCA DEL PENEDES - BARCELONA	☎ +34 93 818 25 00 ☎ +34 93 818 13 31	caravaning@m3caravaning.com www.m3caravaning.com
Espagne	Mydalex Motorhome	Ctra N.332, km 117 03550 SAN JUAN (Alicante)	☎ +34 96 565 18 66 ☎ +34 96 565 32 06	info@mydalexmotorhome.com www.mydalexmotorhome.com/
Espagne	Surcaravaning Estepona	Camino Trocha de Gualadabon 29680 ESTEPONA - MALAGA	☎ +34 95 13183332 ☎ +34 95 13183332	comercial@surcaravaning.es www.surcaravaning.es
Italie	Camper and Go	Via Montalbano snc Loc. Ponte Stella 51034 Casalguidi -Serravalle Pistoiese (PT)	☎ +39 573 528454	info@camperandgo.it www.camperandgo.it
Italie	Camper Business Srl	Via Paduletto, 5 58011 CALCI, Pisa	☎ +39 50 93 86 71 ☎ +39 50 03 86 91 31	info@camperbusiness.com www.camperbusiness.com

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Italie	Crema Sport	Via Po, 23 35135 PADOVA	☎ +39 49 60 43 40 ☎ +39 49 61 36 50	camper@cremasport.it www.cremasport.it
Italie	Ippocamper	Via Maestri de lavoro, 13 02100 RIETI	☎ +39 746 22 14 60 ☎ +39 746 22 14 60	info@ippocamper.it
Italie	La Fenice s.r.l.	Via Calcara - Angl Via Torino 37053 CEREIA (VR)	☎ +39 44 23 29 199 ☎ +39 44 23 01 60	info@lafenice.vr.it www.lafenice.vr.it
Italie	SB Camper	Via delle Industrie, 56 36070 CASTELGOMBERTO (VI)	☎ +39 445 94 12 50 ☎ +39 445 94 12 50	info@sbcamper.it www.sbcamper.it
Italie	Trecentosessanta Srl	Via Morandi N°22 21047 SARONNO (VA)	☎ +39 29 91 81 01 24 ☎ +39 29 60 58 34	info@trecentosessantasrl.it www.360nautycamper.it
Norvège	Bobilsenteret Namsos A/S	Axel Sellaegs Veg 2 7800 NAMSOS	☎ +47 74 209 100 ☎ +47 74 209 101	autotrade@namsos-online.no www.autotradenamsos.no
Norvège	BOMOBIL	Industrierveien 17 5200 OS	☎ +47 97 161 733	tor@bomobil.no
Norvège	Skorpen og Myren Bil A/S	Lerstadveien 304 6014 ALESUND	☎ +47 701 69 290 ☎ +47 701 69 291	post@skomyr.no
Norvège	Sola Bobil AS	Vestre Svanholmen 15 4313 SANDNES	☎ +47 90 54 26 40 ☎ +47 51 69 02 00	amund@solabobil.no
Norvège	Tele Bil & Caravan AS	Rødmyrila 3740 SKIEN	☎ +47 35 506 690	post@tbc-skien.no
Norvège	Vest Auto AS	Vestheimveien 36 4250 KOPERVIK	☎ +47 52 82 44 10 ☎ +47 52 82 44 11	post@vest-auto.no www.vest-auto.no

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Pays-Bas	Benica Campers	Binnenhaven 4a 7545BH ENSCHEDE	☎ +31 43 49 494 ☎ +31 43 49 495	info@benica.com
Pays-Bas	Liba Campers	Hamsestraat 16a 5298 NA LIEMPDE	☎ +31 411 63 33 79 ☎ +31 411 63 33 57	info@libacampers.nl www.libacampers.nl
Pays-Bas	Vrijheid Campers	Westgat 1a 8321 ED URK	☎ +31 52 72 40 718 ☎ +31 65 47 28 437	info@vrijheidcampers.nl www.vrijheidcampers.nl
Pologne	Cargo	Grundwalozka 467A 62064 POZNAN Plewiska	☎ +48 50 44 14 101 ☎ +48 50 44 14 101	biuro@cargo-group.pl www.cargo-group.pl
République Tchèque	JM Trade	Na Nivach 25, 14100 PRAHA	☎ +42 241 48 20 54 ☎ +42 241 14 82 093	myslil@pilote.cz www.pilote.cz
Royaume-Uni	Davan Caravans LTD.	Goosy Lane Weston- Super-Mare BS 227xa	☎ +44 1934 510 606	motorhomes@davan.co.uk www.davan.co.uk
Royaume-Uni	Hayes Leisure - Birmingham	Walsall Road WS10 BIRMINGHAM	☎ +44 121 52 63 433 ☎ +44 121 52 62 663	sales@hayesleisure.co.uk www.hayesleisure.co.uk
Royaume-Uni	Johns Cross Motorcaravan & Camping Centre	Battle Road (A21) ROBERTSBRIDGE East Sussex TN32 5JJ	☎ +44 1580 881 288 ☎ +44 1580 881 588	sales@johnscross.co.uk www.johnscross.co.uk
Royaume-Uni	Oakwell Motorhomes	65- 57 Pontefract Road Bansley S71 1HB	☎ +44 1226 293 300	sales@oakwellmotorhomes.com www.oakwellmotorhomes.com
Royaume-Uni	Pullingers Leisure Vehicles LTD	11 First Avenue Bluebridge Industrial Estate Halstead, Essex CO9 2EX	☎ +44 1787 472 747 ☎ +44 1787 477 299	BPullinger@aol.com www.pullingers.co.uk
Royaume-Uni	ROBSON OF WOL- SIGHAM	Durham Road DL13 3HU AUCKLAND WOLSINGHAM	☎ +44 1388 527 242	sales@robsonsmotorhomes.co.uk

Pays	Concessionnaire	Adresse	Tél. - Fax	E-mail - Site web
Royaume-Uni	SMC Seventy Seven Motor Co.	Northern Road, Newark Notts. NG24 2ET	☎ +44 1636 670760	sales@smcsales.co.uk
Suède	Bossings Fritidscenter (Bld Husbil)	Nyckelgatan 9 589 41 LINKÖPING	☎ +46 13 36 20 90	bossing@telia.com
Suède	Fritidsmetropolen AB	Degermäs 265 90580 UMEA	☎ +46 45 16 19 64 16	www.fritidsmetropolen.se patrik@fritidsmetropolen.se
Suède	Husvagnsreserven i Kristianstad AB	Sävvägen 10 29159 KRISTIANSTAD	☎ +46 44 24 56 90	www.husvagnsreserven.se anders@husvagnsreserven.se
Suède	Maskincentrum AB	Stora Vägen 62 C 57991 BOCKARA	☎ +46 49 15 22 10	ingemar@maskincentrum-bockara.se www.maskincentrum-bockara.se
Suède	Mobilen AB	Gånghestervägen 131 507 62 BORÅS	☎ +46 33 10 48 80	jonas@mobilen.eu www.mobile.eu
Suède	Skokolsters Husbilar o Husvagnar AB	Mjöldvägen 6 746 50 BÅLSTA	☎ +46 17 15 94 99	info@skoklosters.se www.skoklosters.se
Suisse	Bantam Camping	Kirchbergstrasse 18 3324 HINDELBANK	☎ +41 34 411 90 90 ☎ +41 34 411 90 01	info-hindelbank@bantam.ch www.bantamcamping.ch
Suisse	Bantam Camping	Industrie Bergemoos Ost - Heinrich Stutz - Strasse 4 8902 URDORF	☎ +41 44 777 000 ☎ +41 44 777 010	info-urdorf@bantam.ch www.bantamcamping.ch
Suisse	Bantam Wankmüller	Am Rambuz 1037 ETAGNIERES	☎ +41 21 731 91 91 ☎ +41 21 731 91 99	info@bw-sports-loisirs.ch www.bw-sports-loisirs.ch

A

Accessoires électriques et électroniques	15
Aération	12, 22
Aérateur de réfrigérateur	29
Dispositifs	12
Alimentation 12 V	16
Alimentation 230 V	16
Alimentation électrique	15
Aménagement intérieur	12
Appareils de cuisson	85
Appareils fonctionnant au gaz	55
Attelage	10, 37, 38

B

Bagages	36
Baies (entretien)	84
Batterie	
Mise hors service	87
Sécurité	24
Batterie cellule	16, 88
Rechargement	16
Batterie moteur	16
Bouteilles de gaz	22
Twiny	22

C

Cabinet de toilette	69
Calcul des masses	36
Capteurs	17
Carburant	29
Carrosserie (entretien)	86
Cellule	11
Chargement	35
Chargeur	16, 17
Chasse d'eau	69
Châssis	10
Chauffage	56
Système gaz permettant le chauffage en roulant	22
Chauffe-eau	85
Purge	90
CLC (Comité de liaison du camping-car)	9
Combiné chauffage / chauffe-eau	57
Condensation	57
Conduite	42
Manœuvres	42
Couchage	69
Couchage d'nette	70
Coussin, matelas, rideaux	84
Crevaion	10
Cuisine	55

D

Déchets	8
Disjoncteur	17
Douche	69

E

Eau	13, 89
Mise en service	45
Schéma d'alimentation	13
Eau propre	
Remise en service	29
Remplissage	14, 30
Réservoir	14
Vidange	90
Eaux usées	
Réservoir	14
Vidange	8, 14, 47
Électricité	15
Éléments du circuit	17
Raccordement au secteur	46
Schéma d'alimentation	15
Sécurité	24
Entretien	84
Environnement	7
Équipements sanitaires	85
Évier	55
Extincteur	23

F

Fenêtres	48
Fluides	13
Four	56
Fusibles	17, 18

G

Garantie	6
Gaz	
Détendeur	22
Fuite	24
Installation	22
Mise en service	46
Pression d'utilisation	22
Robinets d'alimentation	46
Schéma d'alimentation	21
Sécurité	24
Tuyaux d'alimentation (lyres)	22
Goudron	87
Groupe électrogène	17

I

Immobilisation	
Arrêt d'une semaine à un mois	46
Remise en service	29
Incendie	23
Installation gaz	84

K

Kit de réparation rapide10

L

Lavabo69

Lit capucine70

Lit pavillon78, 79

M

Manœuvres42

Marchepied41

Mobilier84

Moustiquaire50, 54

N

Niveaux29

Carburant29

Eau propre30

Gaz31

O

Occultations isolantes78

Ouvrants11

P

Panneau de contrôle20, 48

Entretien85

Panneau solaire16

Parallélisme10

Pictogrammes4

Plaque de cuisson55

Pneumatiques

Crevaision10

Poids

Masse maximale admissible35

Porte-moto10

Porteur10

Pression de gonflage30

Purge du chauffe-eau90

R

Rayures	87
Réfrigérateur	29, 85
Aérateurs	29
Mise hors service	90
Remise en service	29
Réparations	91
Répartition des charges	37
Réservoir	
Carburant	29
Rideaux isothermes	78

S

Sécurité	23
A l'arrêt	45
Avant le départ	41
Sécurité sanitaire (Recommandations)	60
Soupape de sûreté	57
Stationnement	
Emplacement	45
Isolation	47
Savoir-vivre	8
Store	50, 54
Système gaz permettant le chauffage en roulant	22

T

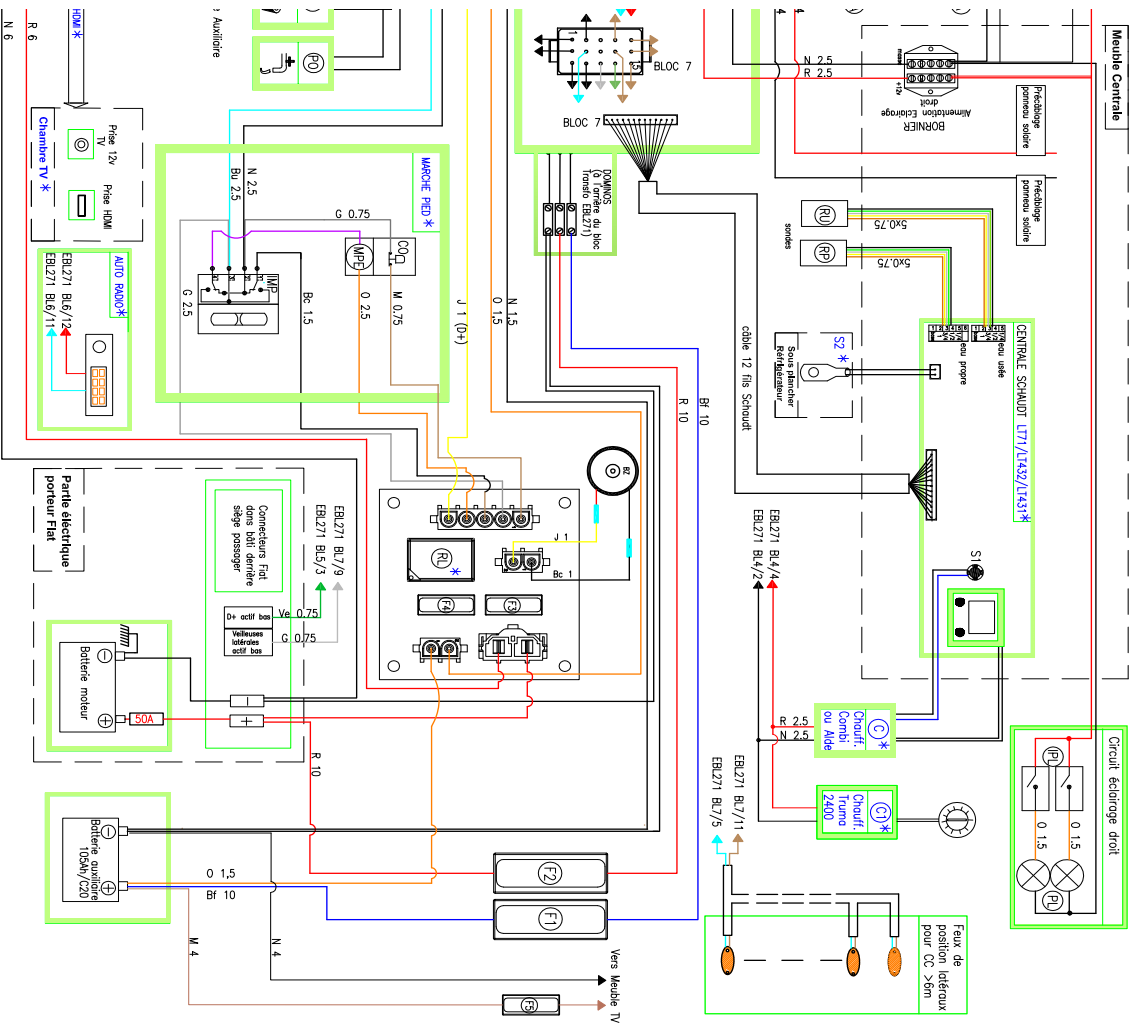
Télévision	67
Toit ouvrant	51
Transformateur	17
Trappes	11

V

Vanne d'évacuation	14
Vannes	11
Ventouse	57
Verrouillage	47
Vidange	8, 47
Eaux usées	47
Réservoir eau propre	90
WC	47

W

WC	69
----	----





Votre concessionnaire :



Route du Demi-Boeuf - 44310 LA LIMOUZINIÈRE-FRANCE

Tél. : 02 40 32 16 00 / Fax : 02 40 32 16 37

www.pilote.fr



Les véhicules photographiés dans ce catalogue peuvent comporter des équipements en option avec supplément de prix. Les véhicules PILOTE étant commercialisés dans plusieurs pays d'Europe, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements peuvent différer d'un pays à l'autre. Pour la définition exacte des modèles disponibles dans chaque pays, veuillez consulter votre concessionnaire PILOTE. Les éléments de stylisme et de décoration ayant servi à agrémenter les visuels de ce catalogue ne font pas partie du véhicule et de la prestation de livraison de PILOTE. Par ailleurs, PILOTE se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les véhicules décrits dans ce catalogue. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.